

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 261

MONTREAL, LE JEUDI 9 NOVEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

Le retour du général de Gaulle

D'où vient la fascination qu'exerce toujours, 25 ans après sa mort, ce vieux général à l'air brouillon qui semble surgi d'un autre âge?

L'homme politique français du jour ne s'appelle ni Chirac, ni Jospin, ni Juppé, mais tout simplement Charles de Gaulle. Vingt-cinq ans après sa mort, alors que ses petits-fils ont retrouvé le chemin de l'Élysée, on ne compte plus les célébrations, les livres, les témoignages, les documentaires et les émissions de télévision qui rappellent sa mémoire. Aujourd'hui même, c'est sur l'esplanade des Invalides que les fidèles commémoreront sa mort, survenue le 9 novembre 1970, à l'occasion d'une cérémonie retransmise en direct dans toute la France.

L'événement passerait inaperçu si le vieux général à la voix chevrotante ne trouvait encore le moyen, de sa petite tombe de Colombey-les-Deux-Églises, de jeter un peu d'ombre sur ses contemporains. Car cet éternel rebelle en uniforme, qui fréquentait les balcons d'hôtel de ville et ne dédaignait pas de dialoguer avec l'Histoire, reste la référence à partir de laquelle on juge ses successeurs.

Alors que Jacques Chirac, aujourd'hui au plus bas dans les sondages, se recueillera sur sa dépouille, les spectateurs ne pourront s'empêcher de chercher une lueur gaullienne dans le regard du premier président gaulliste depuis un quart de siècle.

Certains ont cru voir l'héritage du général dans la fermeté dont Jacques Chirac a fait preuve contre les Serbes de Bosnie et dans sa décision de reprendre les essais nucléaires français dans le Pacifique. Peut-être même dans l'accueil qu'il a réservé l'an dernier à Jacques Parizeau. Ceux qui attendent encore «l'autre politique» (de protection des acquis sociaux et de création d'emplois) n'y décèlent par contre qu'un simple effet de style.

Il fallait probablement 14 ans de gouvernement socialiste et le retour des gaullistes au pouvoir pour que la France, de gauche comme de droite, retrouve cette fascination pour ce vieux général à l'air brouillon qui semble surgi d'un autre âge. Aujourd'hui, trois Français sur quatre le mettent en tête des personnages qui ont marqué le XX^e siècle.

Et la nostalgie ne touche pas que les fidèles. Bien au contraire. Dans un récent entretien accordé au *Devoir*, le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, avouait que l'homme qui l'avait le plus impressionné tout au long de ce siècle n'était ni Pierre Mendès France, qui fut son ami personnel, ni François Mitterrand, qui l'a admis dans le cercle de ses proches, mais l'auteur de l'appel du 18 juin 1940 lancé de Londres.

En 25 ans, de Gaulle a même rallié derrière lui les gauchistes qui lui indiquèrent pourtant la sortie en 1968. Né au XIX^e siècle, il pourrait être «le premier grand homme du XXI^e siècle», a écrit l'intellectuel Régis Debray. Le philosophe André Glucksmann (*De Gaulle où es-tu?*, J.-C. Lattès) est convaincu que l'esprit gaullien manque cruellement. La pertinence du général réside, dit-il, dans ce qu'il ne s'amusa pas, comme les politiciens d'aujourd'hui, «à simuler la paix dans un univers en guerre». De Gaulle était un combattant capable de désobéir et qui ne craignait ni l'envahisseur allemand, ni les militaires français d'Algérie. Même qu'il ne dédaignait pas, à l'occasion, de taquiner Washington... et Ottawa.

Pour l'écrivain Yves Berger, interrogé par le magazine *Le Point*, de Gaulle reste celui qui révéla «à la planète, qui l'ignorait ou s'en souciait peu, un grand petit peuple, singulier par sa ferveur, son esprit de résistance et sa volonté de parler, au nord du Nouveau Monde, une des langues de l'Ancien: le français». Amis et ennemis du général reconnaissent aujourd'hui que son impertinence avait parfois des échos visionnaires.

Pourtant, selon ses biographes, l'homme était autoritaire et cynique. Il n'hésitait pas à prendre des libertés avec la démocratie et la liberté de presse. Mais au moins ne pratiquait-il pas la langue de bois. Devant des manifestants qui criaient «Mort aux cons!», il se serait exclamé: «Vaste programme!» Son franc-parler militaire écorcherait aujourd'hui les chastes oreilles de tous les militants de la bonne cause. «Gouverner, ce n'est pas gérer», rappelait l'un de ses anciens confidents, Philippe de Saint-Robert. Un jour, de Gaulle lui a confié: «C'est parce que nous ne sommes plus une grande puissance qu'il nous faut une grande politique» (*Le Secret des jours*, J.-C. Lattès).

Allez savoir pourquoi la France s'ennuie de De Gaulle. Dans son ouvrage récent sur Clémenceau, la journaliste Françoise Giroux n'hésite pas à dire que les hommes de cette stature, parmi lesquels elle classe Churchill et Clémenceau, manquent terriblement.

Et avec elle, on se met à rêver de ces époques où l'on ne savait pas ce qu'étaient les déficits et les taux d'intérêt et où les politiques avaient encore l'impudence de défier les réalités économiques et de tenter de faire partager leur vision à une opinion, il faut le dire, plus docile qu'aujourd'hui.

INDEX		MÉTÉO	
Agenda.....B8		Montréal	Ciel variable.
Avis publics.....B4		Classées.....B8	Max: 1
Culture.....B10		Économie.....B2	Québec
Éditorial.....A10		Le monde.....B6	Ciel variable.
Mots croisés.....B4		Les sports.....B5	Max: 0
			Détails en B 8

LE MONDE

Colin Powell ne sera pas candidat
PAGE B 6



LES ACTUALITÉS

Les légumes font patate dans l'assiette des Québécois
PAGE A 4



MONTREAL

Claude Corbo sollicite un troisième mandat
PAGE A 3

Ottawa s'attaque aux problèmes «de tout le Canada»

Le Bloc qualifie de «bidon» le comité spécial sur l'unité canadienne

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Non content d'examiner les pistes de solution aux problèmes posés par le Québec, le comité spécial du cabinet sur l'unité nationale formé mardi par le gouvernement fédéral tentera de dégager des propositions susceptibles de satisfaire les désirs de changement du pays au complet. Un mandat encore flou mais à ce point ambitieux qu'il pèse déjà lourd sur les épaules d'au

moins un de ses membres, qui prévient qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats mirobolants.

«Ce sont les besoins de tout le Canada» qui seront passés à la loupe, a déclaré hier le ministre de la Justice Allan Rock, pressé comme ses collègues de questions sur ce comité appelé à donner une suite concrète au verdict référendaire partagé des Québécois. «Il n'y a pas de doute pour le gouvernement fédéral qu'une solution qui est bonne pour le Québec doit être bonne pour le reste du pays», a renchéri le président du comité et ministre des

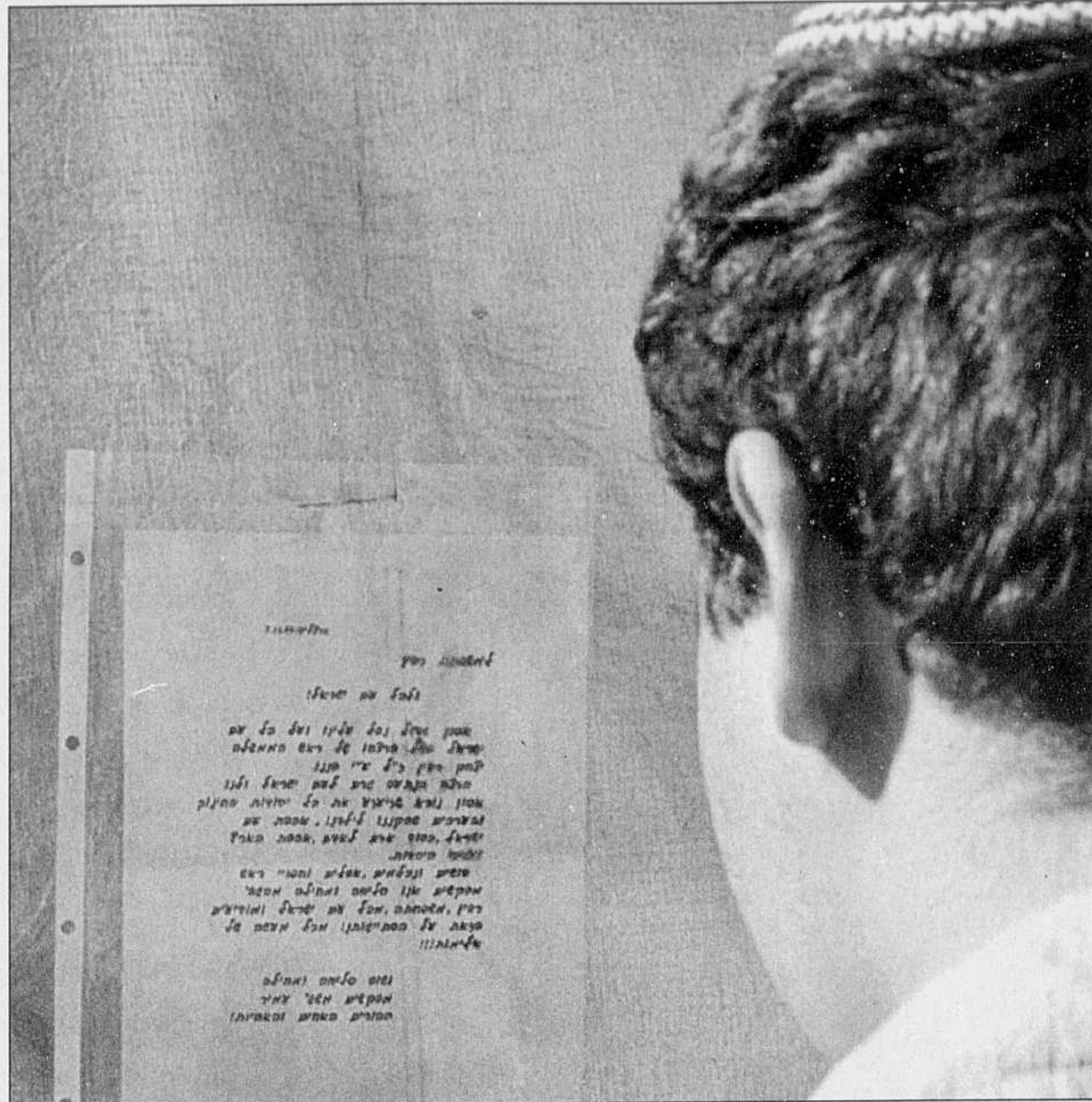
Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, donnant ainsi à entendre que des offres pourraient être faites à toutes les provinces.

Officiellement, le comité a été mis sur pied pour permettre que soient tenues les trois promesses faites par Jean Chrétien pendant la campagne: reconnaissance du Québec comme société distincte, octroi d'un droit de veto constitutionnel et arrangements administratifs me-

VOIR PAGE A 12: OTTAWA

■ Une initiative «minable et misérable», affirme Bernard Landry: voir page A 5

Tête baissée



UN ISRAËLIEN lit une lettre d'excuses écrite en hébreu par la famille de l'assassin d'Yitzhak Rabin et affichée sur un mur de leur maison située en banlieue de Tel Aviv. «Honteux et la tête baissée, nous implorons le pardon de Mme Rabin, de sa famille et de tout le peuple d'Israël et affirmons notre rejet de toute violence», indique la lettre. Nos informations en page B 6.

Conférence au Caire des ministres de la Justice de la Francophonie

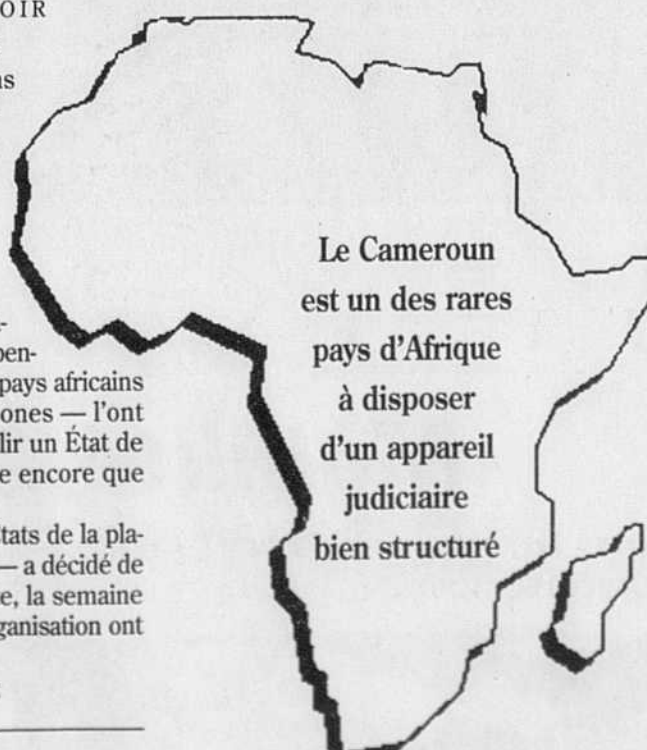
Défi de justice

La démocratisation de l'Afrique passe par la création de systèmes judiciaires indépendants: les obstacles paraissent insurmontables

JOCELYN COULON
ENVOYÉ SPÉCIAL DU DEVOIR

Le Caire — Au début des années quatre-vingt-dix, les pays africains ont été rapides à embrasser la démocratie. Ils sont rares, aujourd'hui, les États du continent qui n'ont pas instauré le multipartisme. Mais si les citoyens peuvent exercer plus librement leurs droits civiques, la lutte pour l'établissement d'une authentique démocratie n'est pas terminée pour autant. En effet, la démocratie sans un système judiciaire libre et indépendant n'a aucune chance de prospérer. Les pays africains — et particulièrement les pays francophones — l'ont bien compris et tentent maintenant d'établir un État de droit. La tâche se révèle plus gigantesque encore que d'organiser des élections pluralistes.

La Francophonie — c'est à dire les 47 États de la planète ayant en commun l'usage du français — a décidé de relever ce défi. Réunis au Caire, en Égypte, la semaine dernière, les ministres de la Justice de l'organisation ont



Le Cameroun est un des rares pays d'Afrique à disposer d'un appareil judiciaire bien structuré

VOIR PAGE A 12: JUSTICE

■ Voir autres textes en page B 7

Juneau nie que l'existence de Téléfilm soit remise en cause

Les producteurs indépendants ne sont pas rassurés

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Pendant que Pierre Juneau, président du Comité des sages chargé de revoir la vocation de grandes institutions culturelles fédérales, dément songer à remettre en cause l'existence de Téléfilm, le milieu de la production indépendante s'inquiète et dévoile sa terreur de voir cette institution menacée dans son intégrité, un scénario dont faisait état hier *Le Devoir*.

«Certaines des options que comporte votre article ont été considérées par notre comité», a reconnu Pierre Juneau hier par lettre, précisant n'avoir pas encore défini ses positions finales quant à l'avenir de Téléfilm. À son avis, l'article du *Devoir* révélait surtout des inquiétudes et des rumeurs comme il en circule chez les producteurs privés. Il a refusé de divulguer dès maintenant le contenu d'un rapport non complété et réitéré l'importance du

VOIR PAGE A 12: JUNEAU

■ Le Québec n'a pas été consulté, dit Louise Beaudoin: voir page A 5

Le conflit des cols bleus

Montréal pose ses conditions

Menaces de compressions de personnel dans l'ensemble de la fonction publique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal montre les dents dans le dossier des cols bleus. Elle exige la reprise des négociations avec les employés manuels à ses propres conditions, tout en laissant planer la menace de la suppression de postes pour l'ensemble de la fonction publique. Et au passage, la Ville écorche le gouvernement du Québec qui ne semble pas être «vraiment au fait de la réalité montréalaise».

«J'espère que Jean Lapierre [le président du syndicat] répondra à mon invitation sinon on prendra les mesures nécessaires», n'hésite pas à indiquer la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan. «Soyez sûrs qu'on aura

VOIR PAGE A 12: BLEUS

Le syndicat des cols bleus fait des demandes «capricieuses», dit Noushig Eloyan.

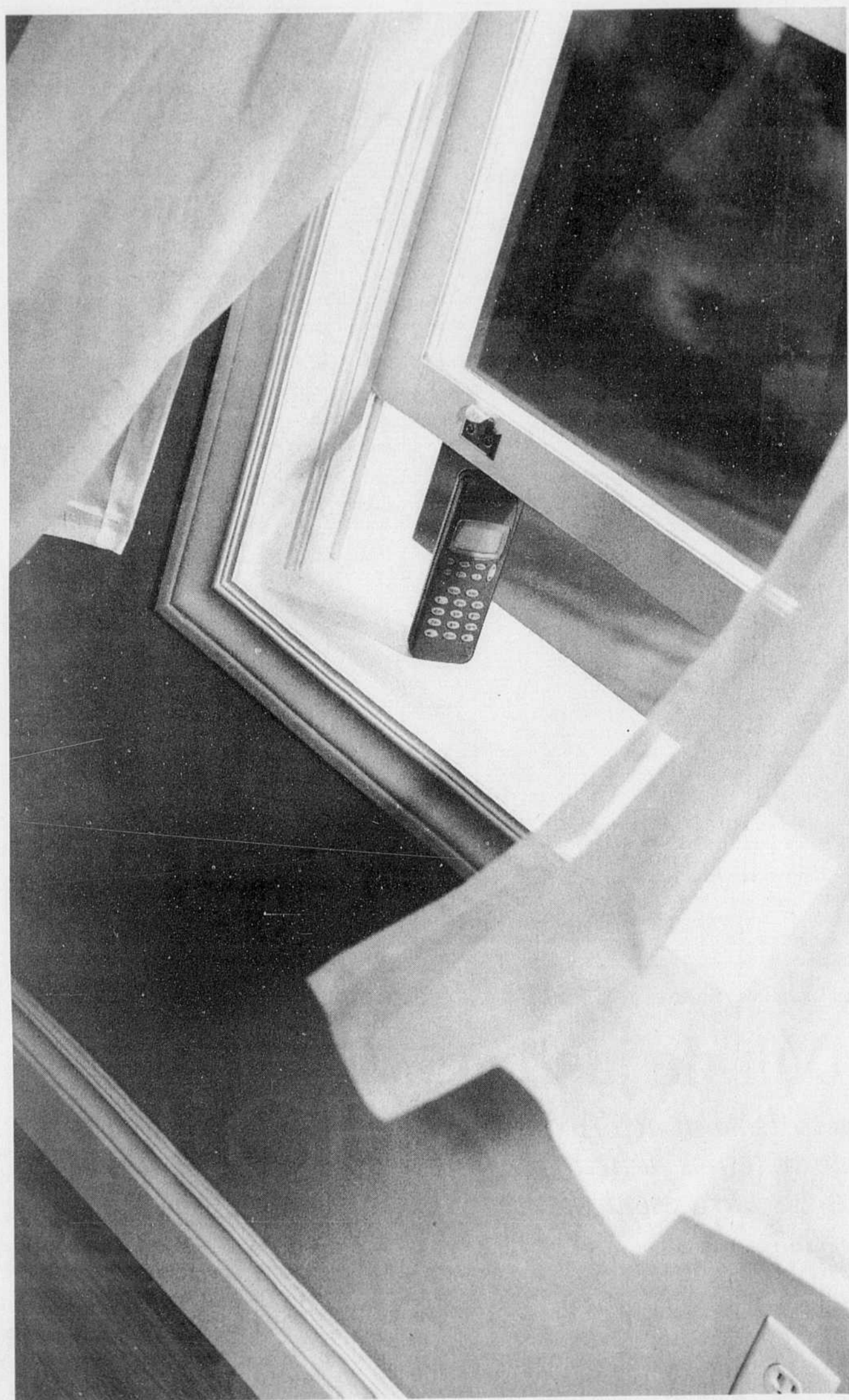


PHOTO JACQUES NADEAU

MONTREAL

Le Devoir sur Internet
PAGE A 3

IL S'AGIRA D'UNE PERCÉE TECHNOLOGIQUE QUAND VOUS EN AUREZ PERCÉ TOUS LES MYSTÈRES.



Bien des choses peuvent être qualifiées de «percée technologique». Ce n'est cependant pas le cas des SCP, ou services de communications personnelles.

C'est que la technologie SCP est tellement évoluée que nous sommes loin d'en avoir découvert toutes les applications.

Nous savons déjà qu'ils rendront possibles le vidéophone mobile, le courrier électronique sans fil et l'école virtuelle. Plus tard, ils aideront les automobilistes à manœuvrer dans la circulation et offriront des appareils de traduction simultanée.

Trop beau pour être vrai? Pourtant, ce n'est qu'un début, car les SCP ont le pouvoir de changer votre perception du monde.

Voilà pourquoi Mobilité Canada a décidé de poser un geste sans précédent. Nous avons créé un fonds spécial de 135 millions consacré aux PME canadiennes et à la recherche en laboratoires universitaires et publics. Pour en savoir davantage, appelez-nous au 1 800 230-5521.

Nous souhaitons stimuler l'imagination et contribuer à la création de nouvelles applications SCP, pratiques et utiles pour chacun de vous.

Que ce soit en matière de santé, d'éducation ou d'exploitation minière, les SCP ouvrent la voie à une saine concurrence. Ils permettent au Canada de se dépasser afin de demeurer au premier rang dans le domaine des télécommunications mondiales.

Au cours des dix dernières années, plus de 1,2 million de clients ont accordé leur confiance à Mobilité Canada. Grâce à vous, nous avons appris une très sage leçon: une nouvelle technologie n'a pas effectué sa vraie percée tant qu'elle n'est pas utilisée quotidiennement.

T O U T E S T P O S S I B L E

Mobilité CANADA

BC TEL MOBILITY • AGT MOBILITY • SASKTEL MOBILITY • MTSMOBILITY • THUNDER BAY CELLULAR MOBILITY
BELL MOBILITÉ • QUÉBECTEL MOBILITÉ • ISLANDTEL MOBILITY • NB TEL MOBILITÉ • MT&T MOBILITY • NEWTEL MOBILITY

LE DEVOIR MONTREAL

État de la réserve collective de sang

Très Faible
AB - 40%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 524-6724

Université du Québec

Corbo réclame un troisième mandat

Le recteur de l'UQAM devra convaincre des professeurs sceptiques

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Fait rare dans la communauté universitaire québécoise, le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, sollicite un troisième mandat à la tête de l'institution montréalaise.

Mais M. Corbo devra vraisemblablement répondre à des questions serrées de la part des professeurs de l'UQAM avant de pouvoir être plébiscité.

Claude Corbo termine actuellement un deuxième mandat de cinq ans à la tête de l'Université du Québec à Montréal et, dans une lettre distribuée ces derniers jours aux différents professeurs de l'UQAM, il a fait part de son intention de solliciter un nouveau mandat.

Les règlements de l'UQAM spécifient que le recteur détient un mandat de cinq ans mais n'empêchent aucunement un recteur de cumuler plusieurs mandats.

Dans sa lettre d'intention, datée du 25 octobre, M. Corbo déclare d'emblée que «mon expérience de l'UQAM et de la fonction de recteur seront très utiles dans la période de turbulence que traverse notre université» (M. Corbo fait allusion aux compressions budgétaires actuelles et futures).

Claude Corbo décrit également sa «vision de l'UQAM de demain», qui consiste à faire de l'UQAM une université «à visage humain, chaleureuse, accueillante, [...] de la réussite, à développement sélectif et ciblé, à

très haute densité technologique, motivante et mobilisatrice».

Parmi les grandes lignes de son plan d'action, Claude Corbo ajoute qu'il faut «susciter et soutenir les projets novateurs qui arrimeront l'UQAM aux préoccupations les plus urgentes de la société», qu'il faut «revoir l'organisation et les mandats de la direction centrale», qu'il faut «revoir le contrat social entre l'université et ses groupes d'emploi».

À l'UQAM, la procédure de nomination du recteur est assez particulière: le recteur sortant part avec une longueur d'avance puisque la communauté universitaire doit d'abord approuver ou non sa nomination avant de pouvoir recevoir d'autres candidats.

Pour ce faire, le règlement prévoit d'abord la nomination d'un comité de sélection de cinq membres, qui devra encadrer la procédure de renouvellement du mandat du recteur, ou une nouvelle élection.

Ce comité est actuellement formé de la présidente du conseil d'administration de l'UQAM, Jocelyne Pelchat (qui remplace par intérim Claude Garcia, démissionnaire dans les conditions que l'on sait), deux membres désignés par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, soit le président de l'UQ Claude Hamel et le directeur général de l'INRS Alain Soucy, ainsi que deux membres du conseil d'admini-

stration de l'UQAM, Enrico Carontini, du corps professoral, et Serge Rémillard, représentant des diplômés.

Le comité doit lancer une vaste consultation auprès des 977 professeurs, 133 cadres, 37 chargés de cours, certains membres du conseil d'administration, trois syndicats d'employés, deux associations de cadres et d'employés, 46 associations étudiantes, dix associations de diplômés et la fondation de l'UQAM.

Chaque individu ou groupe consulté doit indiquer sur un bulletin de vote s'il favorise ou non le renouvellement du mandat du recteur.

Cette consultation se tiendra du 20 novembre au 1er décembre. Prenant connaissance du résultat de ce référendum secret, le comité de sélection en informera d'abord le recteur le 6 décembre, et s'il estime que M. Corbo dispose d'une majorité adéquate, il recommandera le 19 décembre prochain au conseil d'administration de transmettre au gouvernement une proposition de nomination.

Les professeurs s'interrogent
Par contre, le comité peut aussi proposer au conseil d'administration de lancer un appel de candidatures si l'appui à M. Corbo est trop mitigé. Dans un tel cas, le suspense se poursuivrait largement après les Fêtes: il

faut prévoir un délai de réception des candidatures, une période d'affichage et des entrevues avec les candidats pour réduire la liste de candidats à un maximum de cinq noms, qui seront alors soumis à la consultation publique à l'UQAM.

M. Corbo recevra-t-il un large appui du corps professoral d'ici décembre?

«Ce n'est pas un mauvais recteur, mais il y a un sérieux questionnement à faire sur l'équipe qui l'entoure, a déclaré au Devoir la présidente du Syndicat des professeurs, Simone Landry. Nous sommes un peu inquiets de son entourage.»

Le syndicat a invité M. Corbo à le rencontrer le 23 novembre prochain pour discuter de ses projets.

«Tout le monde s'interroge alors qu'on s'attend à 24 millions de dollars de compressions supplémentaires d'ici deux ans», explique Mme Landry, qui ajoute que «depuis longtemps on remarque qu'il y a trop de cadres à l'administration. Nous voulons mieux comprendre comment les compressions actuelles seront gérées, et l'actuelle démarche qui consiste à réduire partout les dépenses de 12 % nous semble problématique».

Il y a cinq ans, M. Corbo avait été reconduit sans problèmes dans ses fonctions. Si l'actuelle consultation ne lui accorde pas son soutien, tous les observateurs s'attendent à ce que l'actuelle vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Junca-Adenot, tente sa chance.



Claude Corbo

La tête froide



PHOTO JACQUES GRENIER

LE MAGASINAGE et le ménage, les cadeaux et le réveillon, la tourtière et la dinde, les abus et les indigestions: le temps des Fêtes a la mauvaise habitude de nous faire perdre la tête. Hier, on s'empressait de fixer celle du fantassin qui gardera les portes du Royaume du père Noël, au Complexe Desjardins.

Le journal électronique

Depuis hier, on peut lire les grands journaux d'ici sur Internet

BENOIT MUNGER
LE DEVOIR

Un jour, tout le contenu des journaux québécois sera accessible sur Internet, le matin même de leur parution... Un jour, il sera même possible de faire des recherches dans les archives de ces journaux et d'en extraire les articles qui nous intéressent...

Un jour, ce jour est arrivé, ou presque, et c'était hier, au Café électronique de la rue Saint-Sulpice, dans le Vieux-Montréal, où les dirigeants et les employés de CEDROM-SNI, entreprise spécialisée dans l'édition et la diffusion d'information électronique, lançaient Eureka, un centre de diffusion de banques de données et d'information d'actualité sur Internet, le premier du genre au Québec.

En gros, les abonnés à l'un ou l'autre des services offerts par Eureka — eh oui! Il faudra payer pour y avoir accès — pourront consulter le contenu complet de la matière rédactionnelle de plusieurs médias québécois, en l'occurrence *Le Devoir*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *L'actualité*, *Voir*, *Les Affaires*, *Affaires*, *PME*, *Commerce et Gestion*.

Sur le front des grands quotidiens, vous l'aurez sans doute remarqué, deux absents de taille, *Le Journal de Montréal* et *La Presse*. Deux clients auxquels CEDROM-SNI est loin d'avoir renoncé: «*La Presse* est présentement en phase de réflexion sur toute cette question. Quant à *Journal de Montréal*, nous sommes en pourparlers. On aurait pu attendre pour lancer Eureka, mais on croit avoir atteint la masse critique», a précisé hier le président de l'entreprise, François Aird.

Jusqu'à maintenant, le champ d'activité de prédilection de CEDROM-SNI était l'édition de banques d'information spécialisées et de contenu d'actualité sur disque optique compact (CD-ROM). La distribution, en tout ou en partie, de cette matière sur Internet n'était qu'une question de temps: «Dans notre domaine, chaque année nous amène de nouvelles technologies. Nous



Voici l'écran de bienvenue qui apparaît lorsque vous accédez au site d'Eureka sur Internet.

n'avons pas le choix, il faut suivre les tendances sinon d'autres le feront», explique François Aird. Oui, mais ce faisant, l'entreprise ne risque-t-elle pas de nuire à la gamme de produits sur CD-ROM? «Nous ne croyons pas, souligne-t-il. Nous pensons par exemple que les bibliothécaires vont vouloir continuer de travailler avec les CD-ROM où les outils de recherche sont beaucoup plus sophistiqués.»

Site remarquable

Le site d'Eureka sur le W3 est remarquable. Clair, rapide et pratique, il permet d'accéder rapidement à la matière que l'on cherche. En gros, il contient deux grandes sections. Une première, appelée VIA, permet d'accéder au contenu des médias d'information générale. On peut consulter les grands titres des journaux du jour avant de passer au contenu complet. Un outil de recherche développé par l'entreprise permet de fouiller les archives.

La seconde section, VIÉ, touche l'information économique, qu'elle provienne des médias d'information générale ou de publications spécialisées dans le domaine. Là aussi, il est possible de faire des recherches, non seulement dans les archives de médias mais aussi dans des banques

spécialisées. Eureka offre en outre la possibilité d'utiliser un service de revue de presse automatisé appelé Vigilance. En spécifiant ses champs d'intérêt préférés, Vigilance identifiera pour vous les éléments d'information pertinents.

Tous ces services ne vont pas sans frais. Le tarif mensuel de base, qui est de 10 \$, donne droit aux grands titres des journaux et au premier niveau du service de recherche. Pour accéder au contenu complet des médias, il faut compter 5 \$ par média (sauf l'hebdomadaire *Voir*, qui coûte 1 \$). Quant à Vigilance, son coût mensuel est de 40 \$.

Pour lancer son produit, CEDROM-SNI offre un accès gratuit jusqu'au 15 novembre. Les internautes intéressés à visiter le site peuvent le faire à l'adresse http://www.cedrom-sni.qc.ca/cedrom-sni.html

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec: lois, règlements, livres administratifs, techniques, livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Fermeture d'hôpitaux

La sanction sera connue aujourd'hui

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le conseil des ministres a adopté hier les décrets de fermeture d'un nombre indéterminé d'hôpitaux de la région de Montréal; le ministre de la Santé, Jean Rochon, doit rendre publique cette sanction finale aujourd'hui dans la métropole.

Sept hôpitaux avaient été menacés de fermeture par la Régie régionale de la santé de Montréal au printemps. Il s'agit de l'hôpital Saint-Laurent, du Reddy Memorial, du Reine Elizabeth, de Sainte-Jeanne-d'Arc, de Bellechasse, de Guy-Laporte et de Lachine. De ce nombre, l'hôpital Reine Elizabeth pourrait être épargné, du moins en apparence, indiquent plusieurs sources du réseau de la santé, qui soulignent que le ministre Rochon pourrait éviter la fermeture de l'hôpital en transformant fondamentalement sa vocation.

Au Reine Elizabeth, on dit n'avoir reçu aucune indication de la part du bureau de M. Rochon. La direction a été convoquée, comme celles des autres hôpitaux menacés, à une rencontre avec le ministre aujourd'hui à 14h. M. Rochon a refusé de rencontrer les journalistes à Québec, hier, par crainte d'irriter les directions d'hôpitaux montréalaises, qui avaient été offusquées de ce que le ministre Rochon ne dévoile, à partir de Québec, la recommandation de la Régie régionale de fermer des hôpitaux.

Au moment où le conseil des ministres se terminait, une manifestation de plusieurs centaines de membres de la Fédération des affaires sociales s'est tenue dans le hall de l'édifice du conseil exécutif.

SALON DU LIVRE ANCIEN

Grand choix de livres anciens et rares, illustrés, premières éditions, belles reliures, cartes, estampes

11 et 12 NOVEMBRE
1 9 9 5
Samedi: midi à 18h
Dimanche: 11h à 17h

HOLIDAY INN CROWNE PLAZA
centre-ville

420, rue Sherbrooke O. près de Bleury
Place des Arts

ADMISSION: 4.00\$ POUR LES 2 JOURNÉES

LE DEVOIR The Gazette

NOTRE COLLECTION AUTOMNE-HIVER 95 EST ARRIVÉE!

POURQUOI ATTENDRE LES SOLDES QUAND VOUS POUVEZ ACHETER AU PRIX DE GROS OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ **299\$, 450\$**

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ **295\$**

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ **125\$**

La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange faite en FRANCE et GRIFFÉ **70\$**

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉ **40\$**

etc... etc. Qui dit mieux?

Club 402-HOMME®

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200
Montréal (Québec) H3B 1H5,
tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h
samedi 10h à 16h

ROLEX

Lady Oyster Perpetual
Acier inoxydable

Datejust
Acier et or 18 carats

GMT-Master II
Acier inoxydable

Lady-Datejust
Acier et or 18 carats
Cadran diamant

Bijouterie **GAMBARD**

Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

LES ACTUALITÉS

Collenette donne le feu vert

Ottawa dépensera 600 millions pour des hélicoptères

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Deux ans après avoir annulé le farineux contrat des EH-101 accordé par les conservateurs, le gouvernement libéral va de l'avant avec son projet de remplacement des hélicoptères de recherche et de sauvetage.

Pour mettre à la retraite les *Labrador* vieillissants, Ottawa prévoit dépenser 600 millions de dollars afin de faire l'acquisition ou la location d'une quinzaine d'hélicoptères.

On s'attend à ce que les nouveaux appareils entrent en action à partir de 1998.

Le ministre de la Défense, David Collenette, a indiqué, hier en conférence de presse, que l'appel d'offres ne contiendra pas d'exigences particulières quant au contenu canadien des hélicoptères.

«Nous pensons que les soumissionnaires vont tenter de rendre leurs offres plus attrayantes en impliquant des fournisseurs canadiens», s'est contenté de dire le ministre.

En clair, le gouvernement espère qu'il aura un contenu canadien mais n'imposera aucune contrainte pour que cela se concrétise. M. Collenette s'attend à ce que les compagnies soumissionnaires recourent largement aux manufacturiers canadiens, qui ont une expertise importante et qui ont une expérience dans le domaine de l'aviation.

«Mais je suis incapable d'établir [la participation canadienne] à ce moment-ci», a-t-il admis.

Selon M. Collenette, il n'y a rien d'étrange à ce que le gouvernement songe à louer les appareils. Certains pays, comme l'Australie, ont déjà recouru à des formules semblables,

soutient-il. «Plusieurs personnes dans le milieu des affaires nous ont dit: nous pouvons vous les offrir à meilleur prix si nous les proposons en location. Aussi nous leur avons dit: prouvez-le», a affirmé M. Collenette.

Dans ce contexte, le chiffre de 600 millions que le ministre avance n'est semble-t-il pas coulé dans le béton.

«Je ne peux pas établir un prix particulier parce que cela va dépendre des soumissions que nous allons obtenir», a dit M. Collenette.

Chose certaine toutefois, les coûts seront bien inférieurs au programme EH-101, a-t-il précisé.

Même avec les coûts d'annulation reliés à ce programme, le

contribuable canadien va faire une bonne affaire avec ces nouveaux appareils, prétend le ministre. Pour réduire les coûts, les exigences techniques des nouveaux hélicoptères — rayon d'action, vitesse, altitude maximale — ont été réduites de 15 % par rapport aux EH-101. M. Collenette n'hésite d'ailleurs pas à comparer les EH-101 à des Cadillac et les appareils que le gouvernement va commander à des Chevrolet.

On se rappellera que le programme des EH-101, annulé aussitôt que les libéraux ont pris le pouvoir, prévoyait l'acquisition d'une cinquantaine d'appareils au coût de près de cinq milliards. Quinze de ces hélicoptères devaient servir aux missions de recherche et de sauvetage. Les autres auraient été affectés à des missions maritimes sur les navires militaires canadiens.

Le besoin pour les hélicoptères maritimes demeure toujours présent, puisque les *Sea King* actuellement utilisés sont également vieillissants.



Le EH-101

PHOTO PC



David Collenette

La mission militaire en Somalie

Des documents camouflés?

PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — La police militaire enquête actuellement sur la possibilité d'un camouflage en ce qui a trait aux documents relatifs à la mission en Somalie.

La question porte sur la requête présentée par la radio de la CBC pour obtenir des documents du ministère de la Défense. La CBC soutient que le lieutenant-général Jean Boyle lui avait répondu que ces documents n'existaient pas mais qu'elle les avait par la suite découverts avec la signature de M. Boyle.

Le capitaine Michel Arsenault, un porte-parole du ministère, a déclaré que M. Boyle ne pouvait être interviewé et que le ministère n'était pas

non plus en mesure de faire des commentaires à cause de l'enquête en cours. Le ministre de la Défense David Collenette était plutôt réticent pour discuter de la question pendant que la police mène son enquête. Il a tout de même admis que son ministère avait découvert des «irrégularités» il y a quelques semaines.

«C'est imprudent et peu judicieux et je crois que c'est très malheureux de commenter ou de laisser planer des doutes au sujet de tout individu avant que des preuves ne soient présentées pour corroborer toute accusation», a souligné M. Collenette.

Mais il a confirmé que «quiconque était impliqué et était responsable fait évidemment l'objet de cette investigation».

Enquête sur la nutrition

Les légumes font patate dans l'assiette des Québécois

Un menu moins riche en gras et en sucre qu'il y a vingt ans

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Côté bouffe, les Québécois ont appris depuis 20 ans de quoi il faut se priver mais pas de quoi abuser. Bien que le Québécois moyen mange moins de sucre et de gras qu'en 1970, légumes et fruits font toujours patate dans son assiette.

En dépit du succès bœuf remporté par la bouffe «granola» et les menus santé, les Québécois ne croquent pas plus de légumes, de fruits, de noix et de graines qu'il y a 20 ans. En ce pays de carnivores, jusqu'à 40 % des gens interrogés ont dit n'avoir pas mis la dent sur un légume au cours du dernier mois.

C'est là le plus cuisant échec des deux dernières décennies en matière de nutrition, malgré tout le bien qui en a été dit et l'accès à une myriade de fruits et de légumes autrefois rarissimes sur les étagères.

C'est du moins ce que révèle une vaste enquête sur la nutrition réalisée par Santé Québec en 1990 auprès de 2118 hommes et femmes de 18 à 74 ans. L'assiette des Québécois n'avait pas été scrutée depuis 1971, à l'occasion d'une enquête similaire effectuée par Nutrition Canada.

Mince consolation pour les diététistes, les Québécois mangent 22 % moins de gras qu'en 1971 et 60 % moins de sucre qu'à cette époque. Alors de 68 grammes, la quantité de sucre ingurgitée par personne est maintenant passée en moyenne à 25 grammes par jour. Et cela, parce que les Québécois sont moins friands de biscuits, de tartes, de confiseries et de boissons gazeuses.

On mange aussi moins de gras, l'apport en lipides dans le menu quotidien ayant chuté de 39 % à 34 %, toujours au-dessus de la norme fixée à 30 %. «Il y a une amélioration, mais ça pourrait être mieux», a dit hier la sous-ministre adjointe à la Santé publique, Christine Colin.

En fait, là où le bât blesse, c'est que les Québécois ont coupé certains aliments riches en gras ou en sucre sans toutefois les remplacer dans leur menu quotidien par des pâtes, des légumineuses ou des céréales.

Ainsi, les Québécois ont délaissé la pomme de terre sans la remplacer par des légumes aussi riches en fer. Même si c'est vachement conseillé, les Québécois boivent 15 % moins de lait qu'en 1971 et mangent 40 % plus de fromage, un produit laitier pourtant beaucoup plus riche en gras. L'alimentation des femmes de 35 ans est d'ailleurs celle où le lait — donc le calcium — fait le plus défaut, malgré le bienfait qui lui est attribué pour la prévention de l'ostéoporose.

La consommation d'aliments riches en fibres, nettement insuffisante dans l'ensemble de la population (11,4



PHOTO JACQUES NADEAU

Christine Colin, sous-ministre adjointe à la Santé publique.

g), se situe bien en deçà de la norme conseillée (16 g), surtout chez les très jeunes femmes (18 à 24 ans) et les hommes de 65 à 74 ans. Même s'il existe maintenant une panoplie de pains de grain entier, le légendaire pain blanc a toujours la faveur de la majorité.

Bien des progrès restent à faire, a indiqué hier Mme Colin, surtout auprès de certaines catégories de la population. Santé Québec presse donc le gouvernement de mieux cibler ses campagnes de sensibilisation et de revoir certains aspects de sa politique nutritionnelle en ce qui a trait aux fibres et aux légumes.

Le contrôle des eaux du fleuve Saint-Laurent

Le Québec est inquiet

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Les milieux environnementaux et institutionnels du Québec ont demandé avec une rare unanimité au Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent de ne pas réduire les crues printanières sans évaluer les impacts écologiques de ce projet sur la portion québécoise du fleuve. Ils ont aussi insisté pour que ce travail s'effectue dorénavant avec les chercheurs d'ici et les citoyens impliqués dans sa restauration.

Le Conseil, affilié à la Commission mixte internationale (responsable des eaux limitrophes entre le Canada et les États-Unis), tenait, mardi soir à Montréal, la cinquième de ses séances de consultation sur son projet visant à limiter la crue printanière sur le fleuve aux seuls apports de l'Outaouais, diminuant au maximum la contribution du lac Ontario durant cette période.

Le Conseil se propose par ailleurs d'introduire les besoins écologiques des Grands Lacs et du

fleuve dans sa matrice de gestion, laquelle remonte à la fin des années 50, au moment de la construction de la Voie maritime et du harnachement hydroélectrique du Saint-Laurent aux barrages de Moses Saunders, entre Cornwall et l'État de New York.

Le sous-ministre adjoint aux parcs et à la faune du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Georges Arsenault, a traduit le sentiment général en déclarant au nom du gouvernement du Québec que «nous sommes un peu inquiets car le plan ne permet pas de tenir suffisamment compte des besoins écologiques du fleuve».

Ajoutant que le contrôle des niveaux du Saint-Laurent constituait une «préoccupation nouvelle pour notre ministère», M. Arsenault a ajouté que «les structures en place ont eu un effet néfaste sur la faune» fluviale en raison des dommages importants causés par la navigation et l'hydroélectricité à une époque où on n'évaluait pas les impacts environnementaux.

Il s'est dit très préoccupé par «l'absence de crues» sur le Saint-Laurent

au printemps dernier, une première historique qui a probablement perturbé la reproduction des poissons.

Une spécialiste d'Environnement Canada, Christiane Hudon, a indiqué que la diminution projetée des crues et la stabilisation des eaux pourraient faire disparaître les parties des marais fluviaux, qui sont noyées épisodiquement. Elle a offert l'aide des spécialistes du Centre Saint-Laurent aux membres du Conseil international, dont plusieurs sont nommés par la direction de son propre ministère.

De leur côté, les Zones d'intervention prioritaire (ZIP), soit les organismes sans but lucratif responsables de la restauration des différents tronçons fluviaux, ont insisté pour être associés à la démarche du Conseil international, dont ils n'ont pas nié le bien-fondé mais dont ils exigent d'en connaître les impacts. Ils ont aussi demandé au Conseil de donner priorité aux besoins des espèces vivantes, ce qui serait conforme à la philosophie de la Commission internationale, officiellement dévolue à la gestion dite écosystémique.

EN BREF

LES FRAIS DE SCOLARITÉ EN HAUSSE

Ottawa (PC) — Les frais de scolarité ont légèrement grimpé pour l'année universitaire 1995-96 dans toutes les provinces canadiennes, sauf au Québec. En moyenne, les étudiants des universités canadiennes ont dû déboursier 7 % de plus pour leurs frais de scolarité par rapport à l'année 1994-95, a indiqué hier Statistique Canada. Les frais de scolarité moyens des étudiants en arts de premier cycle étaient d'environ 2300 \$, soit quelque 150 \$ de plus que la précédente année universitaire. C'est au Québec que ces frais étaient les moins élevés, soit environ 1700 \$. L'agence fédérale souligne également que les frais de scolarité augmentent à mesure que les fonds gouvernementaux destinés aux universités diminuent. Les frais de scolarité ont monté en flèche dans toutes les provinces depuis 1986, à un rythme nettement supérieur au taux d'inflation. Bien qu'aucune hausse des frais de scolarité n'ait été enregistrée au Québec pour l'année universitaire 1995-96, ceux-ci ont néanmoins triple depuis 1990.

LE PASSEPORT COÛTE PLUS CHER

Ottawa (PC) — Le coût d'un passeport a presque doublé. Le prix est passé hier de 35 à 60 \$, ce qui comprend 25 \$ de frais de «services consulaires». Les services fournis aux Canadiens à l'étranger par le personnel des Affaires étrangères coûtent environ 35 millions par année. Environ 25 millions de ce montant proviendront de l'augmentation de 25 \$ appliquée au million de passeports émis annuellement. Les dix millions restants proviendront du droit de 25 \$ appliqué à tout autre titre de voyage comme, par exemple, les certificats d'identité et les documents émis aux réfugiés, c'est-à-dire ceux qui résident légalement au Canada mais ne possèdent pas encore la citoyenneté canadienne. Le Canada fournit des services consulaires pour près de deux millions de Canadiens annuellement. Ces services comprennent notamment l'aide aux malades, l'aide pécuniaire aux voyageurs en difficulté, l'assistance juridique aux voyageurs et l'assistance aux Canadiens arrêtés et détenus. L'augmentation rend les passeports canadiens plus chers que les passeports américains, qui coûtent 91 \$ pour les premiers dix ans et 77 \$ pour chaque renouvellement pour une période de dix ans.

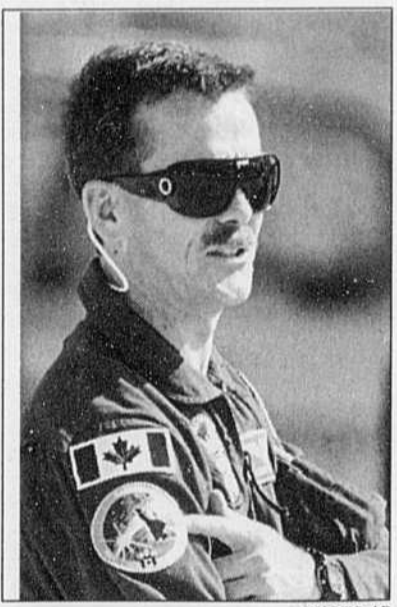


PHOTO AP

UN CANADIEN DANS L'ESPACE

(Le Devoir) — L'astronote canadien Chris Hadfield, de Milton, en Ontario, est arrivé hier au Centre spatial Kennedy, en Floride. En compagnie de quatre astronautes américains, il prendra place à bord de la navette *Atlantis*, dont le décollage est prévu pour samedi. Au cours de leur séjour en orbite, les cinq membres de l'équipage d'*Atlantis* tenteront un arrimage avec la station orbitale russe *Mir*. Mais avant de passer à la mise à feu, Hadfield et ses collègues ont dû répondre hier aux questions des journalistes.

HARRIS PRÊT À COUPER DANS LES MÉDICAMENTS

Toronto (PC) — Le gouvernement conservateur de l'Ontario s'appête à imposer des frais modérateurs pour les médicaments gratuits aux personnes âgées et aux assistés sociaux. Mais contrairement au Québec, où la contribution ne peut pas dépasser 100 \$, le projet de Queen's Park pourrait entraîner des frais de presque 600 \$ par année aux bénéficiaires ontariens. Le ministre de la Santé Jim Wilson a fait valoir hier que l'Ontario était «la seule province à ne pas avoir imposé de tels frais» et qu'il ne fallait pas écarter l'idée si on voulait «maintenir le système de santé actuel». En vertu d'un plan dont le quotidien *The Globe and Mail* a obtenu copie, le bénéficiaire paierait au moins 2 \$ pour chaque ordonnance de médicaments. L'imposition de frais semble toutefois contredire une promesse faite en juin dernier aux électeurs ontariens.



Invitation

à tous les lecteurs

DEVOIR

Les amis du vin du *Devoir* tiendront leur prochaine rencontre le **lundi 20 novembre** prochain. Venez donc rencontrer *Jean Aubry*, notre chroniqueur en vin, à la Maison du Gouverneur à l'occasion d'une dégustation réservée exclusivement aux *Amis du Vin du Devoir*.

Le lundi 20 novembre à 18h30
Entrée: 20 \$

Réservez dès maintenant, les places sont limitées!
Pour réservation: 985-3341 *

LA MAISON DU GOUVERNEUR

Au Pied-du-Courant,
901, De Lorimier (angle Notre-Dame)

* Les réservations seront prises sur la base du premier arrivé premier servi, selon l'ordre d'arrivée des chèques au *Devoir*.

** Les chèques doivent être faits à l'ordre de «Le Devoir inc.» et être envoyés au *Devoir*, 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. À l'attention de Daniel Barbeau.

Enfin une arme pour lutter contre la sclérose en plaques

Un médicament, le Betaseron, permet de ralentir la progression de cette terrible maladie du système nerveux

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Un pas important vient d'être franchi dans le traitement de la sclérose en plaques avec la commercialisation au Canada d'un médicament retardant la progression inéluctable de cette terrible maladie.

Il s'agit en fait de la principale percée des dernières décennies en ce qui a trait à la sclérose en plaques, la maladie neurologique la plus répandue en Amérique du Nord et qui frappe environ 40 000 Canadiens, dont quelque 8000 Québécois.

«J'ai assisté impuissant à l'évolution de la maladie depuis 20 ans. Nous avons maintenant une arme qui nous permet d'acheter du temps», a commenté hier le Dr Pierre Duquette, directeur du service de neurologie de l'hôpital Notre-Dame.

Commercialisé sous le nom de Betaseron, ce nouveau médicament permet de ralentir la progression de la sclérose en plaques chez les patients qui en sont aux premiers stades de la maladie. Des essais cliniques effectués aux États-Unis et au Canada auprès de 372 patients ont permis de réduire de 30 % le nombre d'attaques de sclérose, de diminuer de moitié la sévérité de ces attaques et de réduire le nombre de nouvelles lésions sur la moelle épinière.

Cette forme d'interféron est administrée par le moyen d'injection aux deux jours et ses effets secondaires seraient très tenus. Le produit serait particulièrement efficace auprès des 30 à 45 % de patients atteints de sclérose rémittente et qui ne sont pas encore gravement atteints. «Pour les gens qui ont une grande difficulté à marcher ou à fonctionner, rien ne démontre

qu'il est justifié de donner ce médicament», a précisé le Dr Duquette.

Le médicament serait peu efficace auprès d'une minorité de patients (10 à 15 %) atteints de la forme progressive primaire de la maladie.

Seule ombre au tableau, le Betaseron est à l'heure actuelle hors de prix. Le coût du traitement annuel atteint 18 000 \$ par année. Seuls les patients fortunés pourront y avoir accès si le gouvernement du Québec ne l'inclut pas au formulaire provincial des médicaments couverts. La compagnie Berlex, productrice du produit, et la Société canadienne de la sclérose en plaques ont déjà amorcé leurs pressions pour inciter Québec à ajouter le Betaseron à la liste des médicaments gratuits pour les personnes assistées sociales ou au circulaire «Malades sur pieds».

«On est très contents. C'est le premier médicament qui peut influencer le cours de la maladie. Mais au niveau des coûts, la bataille reste à faire», a commenté hier M. Miklos Fulop, directeur général de la section québécoise de cette société.

Pour des raisons que l'on ignore encore, la sclérose en plaques se déclare de façon générale entre l'âge de 20 et 40 ans et touche deux fois plus de femmes que d'hommes.

La maladie affecte le système nerveux central et se manifeste par des crises intenses de perte de vision, de motricité ou de sensibilité, intercalées de périodes de rémission totale qui peuvent varier de quelques mois à plusieurs années.

À la longue, la maladie entraîne le déclin général des fonctions neurologiques, limitant de plus en plus l'autonomie des personnes atteintes.

LE DEVOIR

POLITIQUE

«Minable et misérable»

Bernard Landry démolit l'idée de former un comité fédéral sur l'unité canadienne

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La formation d'un comité ministériel fédéral pour se donner un plan d'action sur le front de l'unité nationale est jugée à Québec comme «minable et misérable» par le vice-premier ministre Bernard Landry.

«Le premier mot qui me vient, c'est "misérable", a dit M. Landry, hier, à son arrivée à la réunion du conseil des ministres. Ça fait 30 ans que cette question est discutée. Il y a eu de grandes commissions, je ne sais combien de rapports. Tout ça est confié à un comité ministériel plus ou moins secret dont on ne connaît ni les objectifs ni les membres. Vraiment, ça fait un peu minable.»

Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Québec considère que pour l'heure, la balle est dans le camp fédéral. C'est lui qui a le fardeau de la preuve que des changements sont possibles, a dit le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin.

Or, dit-elle, l'histoire nous enseigne qu'il «n'y a rien qui ait pu satisfaire le Québec. Pour l'instant, il n'y a rien sur la table, la balle est dans leur camp. Ils ne sont même pas capables de s'entendre. Même le symbole de la société distincte semble faire des problèmes. 78 % des Canadiens n'en veulent pas. Vous me permettez d'avoir un sain scepticisme, une saine vigilance et d'attendre.»

Mme Beaudoin signale qu'en attendant, Ottawa pourrait régler quelques factures en provenance du Québec qui entraînent encore, dont 127 millions réclamés par Québec aux fins de la stabilisation des revenus pour

les années antérieures et 119 millions qu'aurait dû verser Ottawa pour le financement de l'éducation des autochtones de la Baie-James.

Le gouvernement du Québec n'a toutefois pas l'intention de pratiquer la politique de la chaise vide dans le cadre des relations fédérales-provinciales et jugera à la pièce quant à sa participation ou non aux conférences qui seront convoquées, a soutenu Mme Beaudoin.

Le vice-premier ministre Landry s'est par ailleurs offusqué des déclarations d'un porte-parole des Affaires étrangères canadiennes selon lequel M. Landry a enfreint les règles protocolaires en adressant, lundi, aux ambassadeurs en poste à Ottawa, une lettre dans laquelle il demandait que leur pays reconnaisse le nouveau pays dès que l'Assemblée nationale aura eu proclamé la souveraineté du Québec.

M. Landry soutient que le Québec communique directement avec les ambassadeurs depuis au moins 40 ans.

Le vice-premier ministre a par ailleurs réagi aux propos de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau selon qui c'est le Québec qui a trahi ses alliés en 1981, et non l'inverse, dans le cadre du rapatriement unilatéral de la Constitution.

Il a qualifié les paroles de M. Trudeau «d'inepties» et comparé ses déclarations au cas d'un «voleur qui dit que la jupe de la victime était trop courte».

«Il agit contre Québec avec une brutalité dénoncée par tout ce qui bouge en science politique dans le monde. Personne n'a été d'accord avec le rapatriement unilatéral et lui vient dire que c'est la victime qui est coupable», s'est indigné M. Landry.



Bernard Landry lors de son arrivée au conseil des ministres.

PHOTO PC

Québec n'a jamais été consulté au sujet de Téléfilm

Son démantèlement affecterait la situation particulière du Québec, dit Beaudoin

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement du Québec n'a jamais été consulté par le Comité des sages, présidé par Pierre Juneau, qui s'apprêterait à recommander le démantèlement de Téléfilm Canada, a soutenu hier le ministre québécois de la Culture, Louise Beaudoin.

Or, si ce démantèlement, dont faisait état *Le Devoir* hier, avait lieu, cela modifierait de façon radicale l'économie du secteur audiovisuel québécois, affirme le ministre, et menacerait sans doute des entreprises indépendantes de production télévisuelle québécoises.

Si cette orientation était retenue, dit-elle, ce serait une décision «unilatérale» d'Ottawa qui ne «prendrait pas en compte, encore une fois», les besoins particuliers du Québec.

Mme Beaudoin a été prudente dans ses réactions puisque *Le Devoir*

faisait état de documents qui n'ont pas encore été officiellement rendus publics par le comité consultatif et qui ne représentent pas nécessairement les orientations que retiendra le gouvernement fédéral.

Cependant, elle constate que si les fonds de Téléfilm Canada sont partagés entre Radio-Canada et l'Office national du film, «ce serait un changement de règles du jeu extrêmement important et encore une fois [effectuée] unilatéralement par Ottawa», a fait remarquer le ministre.

Mme Beaudoin connaît bien ce secteur puisqu'elle a dirigé pendant trois ans les destinées de Téléfilm Canada avant de se lancer en politique.

Ce qui l'inquiète surtout, ce n'est pas tant l'avenir de cet organisme fédéral que l'équilibre «extrêmement délicat», dit-elle, du secteur audiovisuel québécois. Mme Beaudoin note l'importance au Québec des maisons privées de production audiovisuelle qui alimentent les diffuseurs. *La Petite Vie*,

par exemple, est une émission produite par un producteur indépendant. Et Téléfilm finance ces maisons de production.

La ministre rappelle que la situation de ce secteur au Québec est très différente de celle qui prévaut au Canada anglais. Elle signale que les dix émissions les plus écoutées au Québec aux heures de grande écoute sont des productions québécoises, alors que les dix émissions les plus écoutées au Canada anglais sont des productions américaines.

«Nos besoins ne sont pas nécessairement les mêmes, ne convergent pas, dit-elle. Est-ce que ça, ça irait dans le sens des intérêts du Canada anglais, ce que s'apprêterait à recommander le comité Juneau? Ça ne correspondrait peut-être pas à nos besoins à nous.» Au Québec, le secteur s'est développé autour de notions comme la diversification de la production et l'augmentation de l'offre, c'est ce qui est en cause, dit la ministre.

Forte participation des électeurs hors Québec

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les électeurs résidant hors du Québec se sont inscrits nombreux et ont voté massivement en faveur du NON le 30 octobre dernier, révèle le rapport détaillé des résultats du référendum que vient de publier le Directeur général des élections.

Ce rapport, rendu public hier, permet en effet de constater que plus de

14 800 électeurs qui ont quitté le Québec depuis moins de deux ans s'étaient inscrits sur la liste électorale, comme le permet la loi. De ce nombre, quelque 11 700 ont voté.

Une fois les bulletins nuls éliminés, on constate que 78 % de ceux qui se sont exprimés, soit 8917, ont voté NON, tandis que 22 %, soit 2511, ont voté OUI. Ce sont les électeurs hors Québec provenant des circonscriptions à majorité anglophone chez qui

l'enthousiasme a été le plus fort pour s'inscrire et voter. On a compté 1052 inscriptions dans Westmount-Saint-Louis, 771 dans Jacques-Cartier et 600 dans Nelligan, trois circonscriptions de l'ouest de Montréal.

Les électeurs hors Québec inscrits dans Westmount ont voté NON à 96 %. Ceux inscrits dans Jacques-Cartier ont voté dans le même sens à 98 %, et dans Nelligan, l'appui au NON a été de 96 %.

1080, rue des Braves

Un bail signé pour deux ans

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Bien que le premier ministre Jacques Parizeau se retire de la vie politique en décembre prochain, le gouvernement du Québec demeurera locataire de la résidence de fonction qui est mise à sa disposition par la Chambre de commerce dans la ville de Québec.

En effet, le gouvernement a signé avec la Chambre un bail de deux ans, qui prend fin en novembre 1996. Ce bail est bien sûr renouvelable.

Rappelons que le montant du bail est fixé à un coût annuel équivalent à l'indemnité de logement versée au premier ministre, soit 14 000 \$ par an.

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, Jean Beaupré, a

déclaré au *Devoir* hier que son organisme «n'est pas prêt à rompre le contrat» et qu'il «souhaite que le successeur de M. Parizeau habite à la résidence».

Il rappelle qu'il s'agit d'une relation d'affaires avec le gouvernement et non pas d'une entente privée conclue avec M. Parizeau et son épouse.

Il semble donc que le successeur de M. Parizeau à la tête du gouvernement devra résoudre un dilemme s'il décidait de ne pas habiter cette résidence qui a été, depuis le début de cette aventure il y a un an, source de controverse.

Si ce successeur est M. Bouchard, rappelons qu'il a refusé, lorsqu'il est devenu chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes, d'habiter la résidence officielle qui est réservée au titulaire de sa fonction, Stornoway.

Donc, si le successeur refuse de résider au 1080 des Braves, le gouvernement devra tout de même honorer le bail. Cela veut dire qu'il devra verser à la Chambre de commerce les 14 000 \$ prévus et, sans doute, verser l'équivalent au futur premier ministre pour se loger dans la capitale lorsqu'il y séjournera, à moins que celui-ci renonce à cette indemnité.

En outre, si jamais le gouvernement voulait mettre fin à l'entente avec la Chambre de commerce, il placerait cet organisme dans l'embarras.

En effet, pour financer l'achat de l'immeuble, l'organisme avait lancé une campagne de financement de l'ordre d'un million de dollars parmi les notables et entrepreneurs de la région pour financer l'achat de la demeure, jadis occupée par l'écrivain Roger Lemelin.

Les magazines étrangers et le référendum

The Economist enterre le Canada

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

L'hebdomadaire *The Economist*, dans sa livraison de cette semaine, enterre le Canada sous sa forme actuelle et prédit sa fin à plus ou moins brève échéance. «Les indépendantistes l'emporteront la prochaine fois», titre en éditorial la prestigieuse publication.

Cette analyse étonnante du référendum québécois n'est que l'une des réactions enregistrées cette semaine dans les grands magazines étrangers.

Simultanément, l'hebdomadaire français *Le Point* ainsi que le *Time* américain proposent, en s'inspirant de l'exemple québécois, des réflexions sur le thème de la mondialisation, de la nation et des poussées séparatistes dans le monde moderne.

Dans *Le Point*, le directeur Claude Imbert, sur un mode lyrique, célèbre sa «confiance» de voir le Québec évoluer «vers un nouveau statut qui le comble et qui nous comble». Il note que «les anglophones ont voté non à 95 %, mais les francophones qui n'étaient, il y a dix ans, que 50 % à vouloir l'indépendance ont cette fois voté à 60 %; il reste chez eux de la réserve».

Diagnostiquant que la partie n'est pas jouée, il écrit que «le pauvre et plat multiculturalisme fédéral a gagné une bataille mais perdu sa guerre». Claude Imbert enchaîne en demandant «au nom de quoi refuser à un peuple libre, démocratique, la volonté de se constituer en société distincte? Ottawa, depuis des lustres, y réplique. Il en paiera le prix».

Conclusion: «L'éternel défi de la Nation demande, aujourd'hui comme hier, d'être abordé avec lucidité. Qu'on la réprime, et surgissent alors [...] le nationalisme et son hideux cortège. La nation québécoise se cherche. Elle va se trouver. Il faut que nous nous retrouvions auprès d'elle».

Dans *Time*, sur un mode plus pessimiste, le commentateur Charles Krauthammer — qui écrit aussi dans *The Washington Post* — voit dans l'exemple québécois «un

avertissement» contre «la fausse croyance en la beauté de la mosaïque multiculturelle».

Tout en exprimant son scepticisme envers l'indépendance comme antidote à l'assimilation culturelle, il pose que «le problème du Québec, c'est celui des petits peuples dans un monde qui évolue irrésistiblement vers la mondialisation culturelle et commerciale». Il enchaîne: «Le séparatisme est un fait, le plus important fait politique du monde de l'après-guerre froide.»

Le Canada étant un pays «décent et civilisé», et les francophones disposant d'une base territoriale claire, conclut Krauthammer, la solution séparatiste est tout à fait envisageable: «Le Canada peut se briser d'une façon nette, les États-Unis ne le peuvent pas. L'Amérique vogue allégrement sur la voie de la diversité et du séparatisme ethnique. Mais sa destination n'est pas celle du Canada, qui trouvera une solution civilisée à son dilemme. Les Américains, eux, prennent le chemin des Balkans.»

Retour à *The Economist* et à ses prophéties de malheur pour l'entité canadienne: «Ce référendum est loin de représenter une affirmation de l'unité canadienne; il ne résout rien.»

Le cœur du problème, selon l'hebdomadaire, ne réside pas dans une insuffisante dévolution aux provinces: «Tout porte à croire que l'insatisfaction du Québec vient non pas d'un mauvais gouvernement, ou d'un gouvernement trop éloigné. Il vient tout simplement du désordre des Canadiens français d'avoir leur propre pays.»

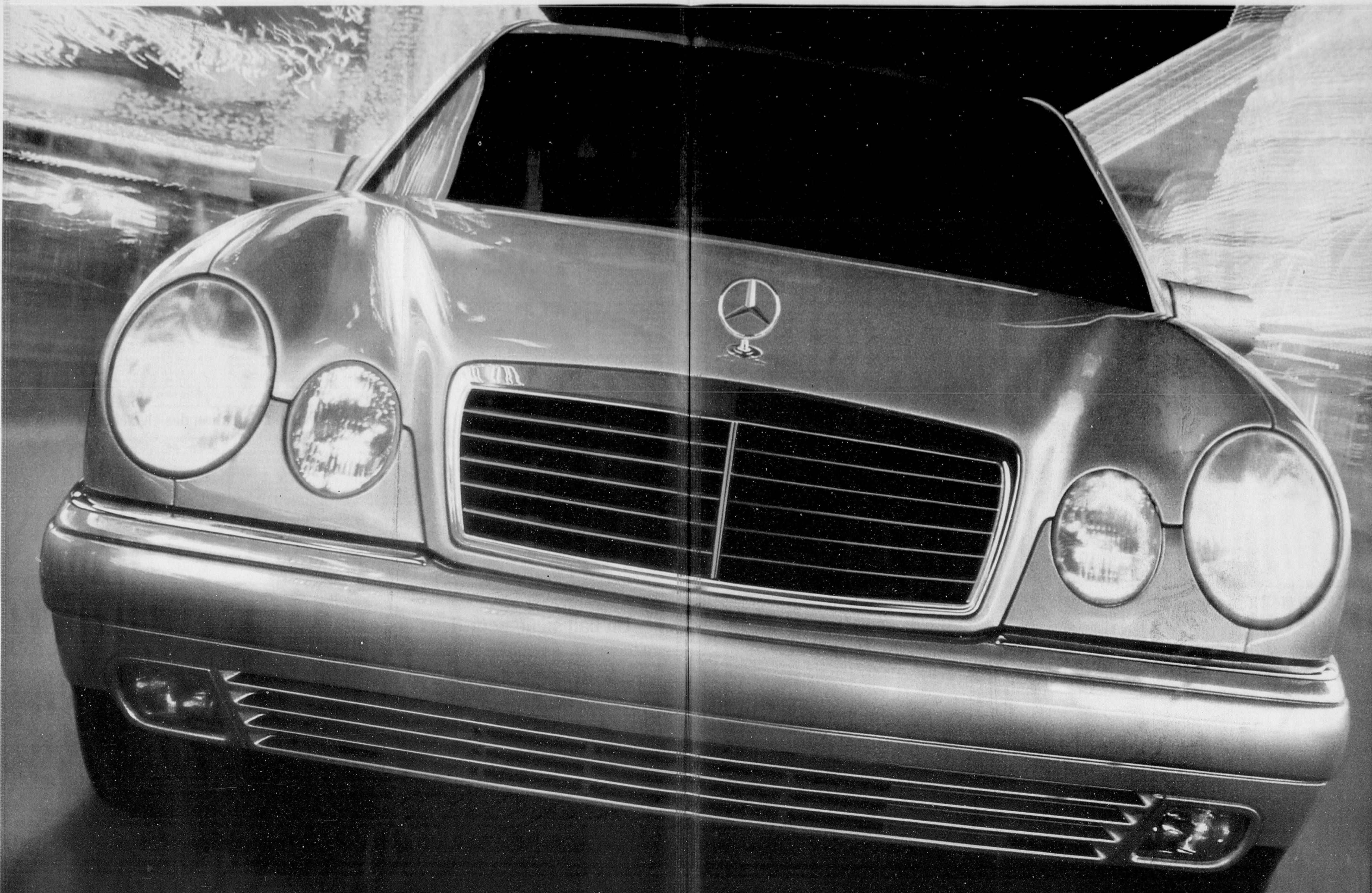
«Même si tout le monde le nie héroïquement, ce n'est pas le Québec qui est distinct, ce sont ses locuteurs francophones. [...] Dans quelques années, les indépendantistes gagneront probablement, particulièrement si les minorités non-francophones décident de voter avec leurs pieds. A moins d'un gigantesque changement d'humeur dans tout le pays, le Canada a échappé cette fois à la déchirure... mais ce sera pour retomber dedans à la prochaine occasion.»

AMALIA

Pur luxe,
Pur charme,
Pur coton,

par/by lejaby

GORDON BAITAH INC. MONTREAL: (514) 844-9695 TORONTO: (416) 504-9595 VANCOUVER: (604) 688-7946 HALIFAX: (902) 387-7041



La nouvelle Classe E Mercedes-Benz. L'aube de la prochaine ère de l'Automobile.

Depuis quand n'avez-vous pas fait une randonnée en auto? Comme on le faisait dans les années 50, fuyant la ville à bord d'une de ces immenses automobiles à ailerons, pour aller pique-niquer à la campagne. Ou, dans les années 60, pour avaler des kilomètres d'asphalte dans un élégant cabriolet. Un an? Cinq ans? Jamais?

E

C'est dans cet esprit que nous vous présentons la nouvelle Classe E Mercedes-Benz et, avec elle, le retour d'un plaisir délaissé : celui des randonnées en auto.

Il a été dit que son comportement routier était «d'une souplesse fantastique». Que sa suspension «absorbait les irrégularités de la route comme une éponge». De plus, elle est dotée du Support de

traction électronique (dispositif ingénieux qui remédie automatiquement au patinage d'une roue), du système d'aération le plus perfectionné au monde et de coussins gonflables *dans les portières avant*.

Mais, évidemment, l'automobile c'est bien plus que la somme de l'ingénierie, de la sécurité et du confort. L'automobile, c'est la

promesse subtile de l'aventure et de plaisirs illimités.

La promesse *même* que tient la nouvelle Classe E Mercedes-Benz. Pour plus de détails, composez le 1 800 387-0100.

La nouvelle Classe E
À partir de 58 500 \$*



• MODE PLEIN AIR •

Des conseils de pro pour rester au chaud

Les sports d'hiver bien au chaud, ça n'a rien de sorcier. Quelle que soit l'activité pratiquée, on superpose intelligemment les nouvelles matières légères et performantes qui sont désormais la norme côté mode plein air.

HÉLÈNE PAQUET
COLLABORATION SPÉCIALE

L'époque des caleçons longs en coton gaufré et des bottines de feutre est révolue. La guerre contre le froid se gagne maintenant à l'arme légère bien plus qu'à l'artillerie lourde. Encore faut-il savoir quoi porter et comment: inutile d'investir dans un parka conçu pour l'ascension du K2 quand quelques boucles en patins sur le lac des Castors constituent l'essentiel de nos activités de plein air. L'objectif premier: faire échec à l'humidité. «Un vêtement mouillé fait s'évacuer la chaleur du corps 32 fois plus vite qu'un vêtement sec. Car ne l'oublions pas: avoir froid, c'est d'abord perdre sa chaleur corporelle», explique Pierre Vallerand, adjoint aux achats à la boutique La Cordée.

Penser multicouches

Nos mères n'avaient pas tort de nous «habiller comme des oignons» et elles seraient sans doute bien fières maintenant qu'on ait suivi leurs conseils. Bref, le gros parka en dessous duquel on n'a qu'à porter une chemise par trente au-dessous, c'est fini. «Pour faire échec à l'humidité, on fait confiance aux fibres synthétiques que l'on superpose les unes sur les autres», poursuit notre expert. Pourquoi? Parce que ces fibres n'absorbent pas l'eau: si on transpire, la sueur sèche plutôt que d'imbiber les vêtements qui en sont composés. Résultat: on reste au sec... et bien au chaud.

Cette «stratégie» de la pelure d'oignon devrait prévaloir pour toutes les activités de plein air hivernales. Toutes. Seul le choix du nombre d'épaisseurs de vêtements et de ce que l'on enfilera comme couche extérieure variera. «Pour des activités aérobiques comme le patinage, les glissades avec les enfants ou le ski de randonnée, on termine avec un coupe-vent non isolé alors que pour les activités plus statiques et les promenades en ville, notre couche fina-



SOURCE LOUIS GARNEAU

Matière naturelle ou synthétique, tout dépend de l'activité pratiquée.

le sera un coupe-vent isolé, ou un parka», poursuit Pierre Vallerand.

Du dessous au dessus

La première couche, celle que l'on enfle le plus près du corps, est un duo de sous-vêtements, pull et pantalon. En polypropylène, un type de nylon (Lifa, par exemple) ou en polyester (tel Edlo), les deux vous coûteront autour de 100 \$. Notre expert conseille le polyester: «Plus soyeux que le polypropylène, il a aussi l'avantage d'être séchable en machine.» Seconde couche: fourrure polaire. Cette matière, qui est en fait du polyester brosse, a révolutionné en 15 ans le monde du plein air. On en fait des pulls, des pantalons, des bonnets et même des soutiens-gorges.

Elle possède les mêmes qualités que la laine et en plus, elle sèche vite, n'absorbe pas l'eau et est plus légère. Coût moyen d'un bon pull de fourrure polaire: 90 \$. On trouve les meilleurs achats, question épaisseur et durabilité, du côté de grandes marques (Chlorophylle, Sierra Designs, Lowe Alpine, Hors-la-loi).

Coupe-vents et parkas: le quoi et le comment

L'amateur de grand air comme vous et moi, c'est-à-dire celui qui n'a rien du grand explorateur, pourra se contenter d'un coupe-vent à prix modique. Avec du Louis Garneau, par exemple, on peut s'en tirer pour environ 80 \$. On ne pourra cependant s'empêcher d'être tenté par ces

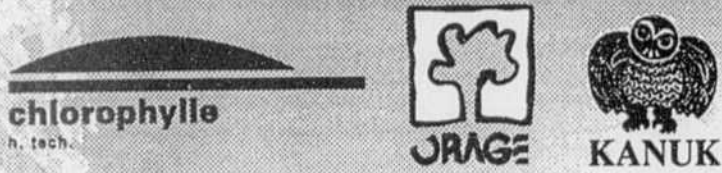
beaux modèles rouge pompier ou jaune vitamine D, nettement plus pro côté apparence, mais qui vont chercher dans les 200 \$ à 250 \$. «Je ne peux pas vous cacher qu'il y a bel et bien là un phénomène de mode», constate Pierre Vallerand. J'ai déjà vu des gens payer 500 \$ pour un coupe-vent technique parce que les couleurs leur plaisaient. Une question nous brûle quand même les lèvres: pourquoi diable est-ce si cher? «Les matières coûtent de plus en plus cher à développer et les dizaines d'étapes de confection de ce type de vêtements finissent elles aussi par coûter très cher, répond notre expert. D'autre part, un vêtement fonctionnel, avec des poches pratiques, des découpes, des attaches et d'autres détails du genre, est le fruit d'un travail de recherche imposant et nécessite plus d'opérations de confection.»

bon indice de qualité. Avec Chlorophylle, Kanuk, The North Face ou Sierra Designs, on ne se trompe pas. La grande majorité sont garantis à vie. Ils sont plus chers, certes, mais ils sont indémodables, resteront chauds pendant des années et offriront en même temps confort et liberté de mouvement. Et si on veut vraiment être au chaud comme dans la maison par -40 °C, une marque à retenir: Snow Goose (379 \$ et 479 \$) vendu chez Baron Sport. Armes de choc testées en Arctique, les parkas Snow Goose sont trop chauds pour l'activité physique mais très prisés des monteurs de ligne et des caméramans qui travaillent près du cercle polaire.

Un hiver beau et chaud en cinq points

- bannissez les vêtements imperméables pour les activités aérobiques (ski de randonnée, patinage). Très étanches, ils retiennent la sueur et finissent par donner le frisson;
- privilégiez les tissus à membrane Gore-Tex et les fibres qui laissent filtrer la transpiration;
- évitez les duvets fabriqués en Chine. Selon Gérard Foulin, de la boutique Azimut, les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués ne sont pas toujours hygiéniques et ils dégagent parfois des odeurs pas très agréables;
- selon l'équipe de la boutique La Cordée, la tête laisse échapper jusqu'à 60 % de votre chaleur corporelle. Si vous avez tendance à geler des pieds, portez une tuque! Pour bloquer le vent efficacement, recherchez les modèles portant l'étiquette Windstopper;
- un pied comprimé gèle plus vite. Choisissez des bottes qui permettent aux ardeurs de bouger.

ENEZ DÉCOUVRIR LA GAMME DE VÊTEMENTS DE PLEIN AIR D'HIVER DES MANUFACTURIERS QUÉBÉCOIS



POUR LA MARCHÉ, LE SKI DE FOND ET LE SKI ALPIN.

DES VÊTEMENTS CONÇUS ET FABRIQUÉS AU QUÉBEC POUR LE CLIMAT QUÉBÉCOIS!



LONGUEUIL
1745, CHEMIN CHAMBLY (PRÈS DE CURÉ-POIRIER) • (514) 674-4436
MONTREAL
4452, ST-DENIS (PRÈS DE MONT-ROYAL) • (514) 499-9600
LAVAL
2524, DANIEL-JOHNSON (EN FACE DU CARREFOUR LAVAL) • (514) 978-9822

La mode d'hiver...

L'Aventurier Résolution 219,95 \$



Parka en nylon Supplex Ripstop isolé Hottifil 10 oz. -25°

Homme : Bleu marin, vert forêt ou prune
Dame : Prune, émeraude ou bleu marin

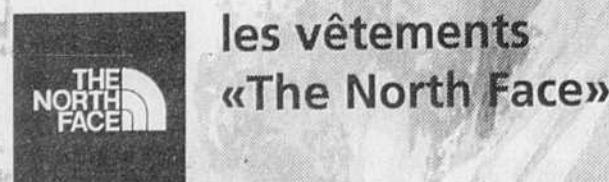
L'AVENTURIER
Vêtements et équipements pour le plein air

- Montréal : 1604, St-Denis (métro Berri-UQAM) 849-4100
- Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O. 681-8030
- Québec : 710, Bouvier, # 135 624-9088
- Chicoutimi : 250, Racine Est 545-2251



GRANDEUR NATURE

Pour marcher sur Saint-Denis... ou ailleurs



Le summum en matière de protection hivernale

Disponible chez **ALTITUDE** SPORTS PLEIN AIR

Montréal: 1701, St-Denis • 845-9145 Rive-Sud: 3879, Bd. Taschereau • 656-0088

TOULCH
OPTOMÉTRISTES

4129, rue Saint-Denis
Montréal
849-0559

4021, Saint-Laurent
Montréal
849-1433

1327, Greene
Westmount
937-0446

Paul Smith
SPECTACLES

MARTINE
SITBON



OLIVER PEOPLES
COVER
LOS ANGELES

MATSUDA

Photo: David Samardis © 1995

• MODE PLEIN AIR •

Tendances: style aventurier à la hausse

Le style a enfin emboîté le pas à l'efficacité sur le sentier des vêtements de plein air. N'est pas montagnard qui veut, mais le look aventurier est partout, pour tous.

HÉLÈNE PÂQUET
COLLABORATION SPÉCIALE

À voir comment l'on joue du coude dans les boutiques de plein air dès que jaunissent les premières feuilles, on croirait que le Québec au complet s'est mis à la randonnée. Ce n'est peut-être pas tout à fait vrai. La mode qui se porte sur les sentiers est souvent la même que celle qu'adopte le «télé-travailleur» ou le cadre supérieur les week-ends, et la garde-robe du montagnard a souvent beaucoup en commun avec celle du marcheur du dimanche sur le mont Royal. C'est ce «double emploi» qui a révolutionné le monde de la mode plein air ces dernières années.

Fini le tape-à-l'œil, vive la sobriété

Les années du paraître sont finies sur les pentes et les sentiers comme ailleurs. Les adeptes de la marche et du ski de randonnée gagnent en nombre et même le ski alpin, éternel associé du look à tout prix, se fait plus sobre. On retourne aux couleurs sages, aux coupes simples, aux classiques. Chez Alizée, une marque beauceronne très prisée des randonneurs, c'est la norme depuis des années: sur fond de gris, de vert ou de marine, seuls le plaid et les galons imprimés viennent déridier les anoraks et les coupe-vents. Pour le ski de randonnée, Alizée est toutefois plus punch: inspiration urbaine, en nylon satiné, la collection s'affiche en bleu glacé, vert sapin et prune. Même chose chez Orage, qui fabrique à Waterloo une collection jeune et fraîche vendue partout au Canada: «Ces dernières années, les gens ont quitté le condo au pied des pentes pour une tente en plein bois», résume Eric d'Anjou, de la jeune équipe Orage. Même le rouge vif des pulls en fourrure polaire d'Orage (autour de 90 \$), avec ses imprimés skis et petits sapins, donne envie de vivre dans une cabane en bois rond. Toujours chez Orage, les cotons Navajo, les carreaux mariés à des tons de terre et les rayures belles comme des tapis tressés ont tout pour faire belle figure au resto ou au chalet. Dans sa ligne ski (entre 300 \$ et 600 \$), Orage propose une vague de couleurs primaires ultrapures qui seront, dit-on, la tendance des prochaines années.

Efficaces et pratiques d'abord

Les stylistes qui œuvrent dans le sport-actif concentrent visiblement leurs efforts sur la recherche de matières et les détails de confection. Si les silhouettes réservent peu de surprises, c'est en s'attardant aux détails qu'on voit que ceux-ci ont bien fait leurs devoirs: poches intérieures astucieuses, empiècements fendus doublés de ré-

sille, moufles à trois «doigts» pour plus de liberté de mouvement, jupettes d'étanchéité pour bien isoler le corps, et ainsi de suite. On retrouve de telles caractéristiques entre autres chez Louis Garneau, qui s'appête à lancer, l'an prochain, une imposante gamme de vêtements de plein air. En avant-goût, il propose cette saison des manteaux isolés ultra-chauds, à doublure imprimée, baptisés Natashquan (299 \$) et Le Coach (399 \$). Garneau offre aussi une gamme étendue de sous-vêtements imprimés pour toute la famille, en jersey microfibre et en polyester Dryfleece (à partir de



L'habit de neige change d'allure.

SOURCE BOMBARDIER

27 \$ pièce). Soulignons l'adorable collection d'habits de neige de la ligne Félix et William de Louis Garneau, qui a de quoi faire le bonheur des parents au porte-monnaie bien garni (environ 220 \$). Chez Garneau comme ailleurs, on travaille avec du nylon Supplex, de la fourrure polaire (en doublure et pour les coordonnées), des polyesters qui «respirent», des fibres recyclées et une foule d'autres matières qui gardent le corps au sec et au chaud.

À cheval entre la montagne... et le salon

Comme les chaussures d'entraînement ont rejoint la garde-robe de monsieur Tout-le-monde après les années jogging, les vêtements de plein air trouvent maintenant leur place au sein de la garde-robe de tout un chacun. Au cœur de cette tendance, Hors-la-loi, un manufacturier de Boischatel, près de Québec, est un vrai champion de la polyvalence. En six ans, le logo du petit cow-boy à foulard est devenu l'un des plus connus sur le marché. Hors-la-loi a d'abord retenu l'attention avec son «bandito», ce foulard triangulaire à poser sur le visage pour se protéger du froid. Aujourd'hui, le manufacturier offre entre autres des gilets en fourrure polaire à empiècement et col de nubuk (150 \$), des blousons bien isolés à manches détachables (entre 320 \$ et 440 \$), en tons de terre et couleurs vives telles canneberge et mangue. Du haut de gamme pour sortir en boîte ou camper rustique. Chlorophylle, manufacturier chicoutimien dont 10 % de la production est vendue au Japon, réjouira les amateurs cette année avec son système «personnalisé». On choisit d'abord le coupe-vent (en mélange poly-coton à 170 \$ ou en tissu à membrane Gore-tex à 300 \$) et on lui associe une doublure amovible au choix (fourrure polaire de diverses épaisseurs ou isolé Hollofil, à partir de 100 \$), qui sert aussi de pull au printemps ou à l'automne. «Ces ensembles, que nous avons baptisés zip-in, permettent de créer un million de combinaisons différentes», indique Gilles Couette, p.-d.g. de Chlorophylle.

Les années d'or de la mode plein air

La forme physique n'est plus une affaire de gourous, de laits frappés protéinés ou de machines Nautilus. «La conception même du sport est en train de changer, conclut Louis Garneau. On met le plaisir en avant et on veut s'équiper pour des activités plus libres, moins structurées. Le plein air n'est plus une affaire de granolas ou de grands aventuriers. C'est devenu démocratique et accessible.» Bref, c'est tout le monde occidental qui vibre à l'appel de la montagne. Et de plus en plus de manufacturiers les suivent, notamment Bombardier, qui offre cette année une superbe ligne de vêtements qui va bien au delà de la combinaison de motoneigiste mais qui n'est malheureusement disponible en partie que chez les commerçants... de motoneiges. À défaut de vous laisser séduire par les grands espaces, rien ne vous empêche de faire partie de ceux qui se laisseront conquérir par le confort des vêtements qui donnent le goût de l'aventure.

SOLDES
SOLDES
SOLDES
50%

SUR TOUTES NOS COLLECTIONS
AUTOMNE-HIVER

SERGE & RÉAL

1359, AVENUE GREENE, WESTMOUNT 933-3600



SOLDE D'ENTREPÔT KANUK
752 Rachel est à Montréal
du 8 nov. au lundi 13 nov.



COUPON-CADEAU DU SOLDE KANUK
Grâce à ce coupon, vous recevrez un foulard polaire uni lors de votre achat Kanuk de 300 \$ et plus (avant taxes) effectuée chez Kanuk, 752 Rachel est à Montréal, pendant le Solde d'entrepôt. Nil après le 13 novembre 95. Un seul coupon-cadeau par achat.

COUPON-RABAIS DU SOLDE KANUK

Obtenez

25\$

de rabais

Grâce à ce coupon-rabais, vous profiterez pendant le Solde d'un rabais additionnel:

de 25 \$ lors d'un achat Kanuk de 250 \$ et plus (avant taxes) ou de 50 \$ lors d'un achat Kanuk de 500 \$ et plus (avant taxes).

Valable pendant le Solde Kanuk, du 8 nov. au 13 nov. 95, chez Kanuk, 752 Rachel est, Montréal.

Un seul coupon-rabais par achat. Nil après le 13 novembre 95.

Obtenez

50\$

de rabais

É D I T O R I A L

La balade des hélicos

Jean-Robert Sansfaçon

Deux ans après avoir annulé l'achat de 43 hélicoptères de combat EH-101, un contrat d'une valeur de 4,8 milliards, le gouvernement de Jean Chrétien revient à la charge. Plus modestement et pièce sur pièce.

La toute première décision du nouveau gouvernement de Jean Chrétien, il y a deux ans, avait été d'annuler le très important contrat d'achat d'hélicoptères EH-101 conclu plus tôt par les conservateurs. Saluée comme une victoire par les antimilitaristes et même par le Bloc québécois malgré les conséquences désastreuses pour l'industrie montréalaise de la haute technologie, cette annonce ne pouvait être suivie, un jour ou l'autre, que par une nouvelle décision d'achat.

Hier, le ministre de la Défense nationale, David Collette, a finalement fait connaître son intention de remplacer la flotte d'hélicoptères *Labrador* construits en 1963 par 15 nouveaux aéronefs, aussi destinés à la recherche et au sauvetage d'urgence.

L'achat de tels engins volants n'est pas un caprice de militaires. Quinze hélicoptères pour répondre aux centaines d'appels d'urgence en provenance chaque année de n'importe quel point sur un territoire de 10 millions de kilomètres carrés (7 % de la surface émergée de la planète), il n'y a là rien pour être scandalisé. Quant à la vingtaine ou la trentaine d'autres appareils à vocation plus spécifiquement militaire, dont l'acquisition devrait être annoncée d'ici quelques mois, tous les spécialistes sérieux admettent qu'on ne pourra pas non plus s'en passer, les vieux *Sea King* étant d'ores et déjà plus que vétustes, voire carrément dangereux pour les équipages.

Dans les circonstances, peut-on dire qu'il aurait donc mieux valu poursuivre le projet de fabrication des EH-101 dont les seuls coûts d'annulation, encore inconnus, pourraient grimper à plus de 500 millions? Pas nécessairement. Beaucoup de choses différencient le projet initial des conservateurs de celui des libéraux. D'abord, la conception des appareils. Dans le passé, le gouvernement fédéral profitait de chaque occasion qui lui était donnée pour créer des produits originaux, exportables. Ainsi en fut-il du système de défense à basse altitude, ADATS, et même des frégates. Aujourd'hui, la concurrence mondiale très vive et les coûts de telles opérations nous forcent à plus de modestie.

Alors que les conservateurs étaient prêts à engager une moyenne de 112 millions pour concevoir et fabriquer les 43 appareils EH-101, une supermachine origi-

nale équipée à la fois pour le combat et pour le sauvetage, les libéraux choisissent la voie de la modération en commençant par les seuls 15 appareils qui seront destinés au sauvetage. Les nouveaux hélicoptères ne seront pas des prototypes mais des produits commerciaux déjà sur le marché, adaptés pour répondre aux besoins. De plus, leur entretien ne sera pas assuré par les militaires mais par le fabricant (ou un sous-traitant), à même le budget d'achat initial. Même la location d'appareils n'est pas écartée. Voilà des pratiques auxquelles le gouvernement fédéral, et surtout l'armée, ne nous ont pas habitués, et dont on doit se réjouir. Quant au prix, il ne devra pas dépasser 40 millions par appareil, soit trois fois moins que le EH-101. Les 600 millions du contrat global n'incluent pas le coût des prochains achats d'hélicoptères de combat. Mais même en calculant un prix moyen plus élevé d'une trentaine de millions par appareil pour ces futures machines de guerre, et sans oublier les 500 millions de pénalité pour l'annulation du contrat des EH-101, nous en serions encore à une économie totale de deux milliards par rapport au projet de 4,8 milliards des conservateurs.

Qui verra à ce que le Québec récupère ce qu'il a perdu?

Bien sûr, l'acquisition d'équipements militaires ne va jamais de soi en période d'austérité. Elle n'en est pas moins nécessaire. Ce n'est pas parce que les gouvernements doivent réduire leurs dépenses, y compris les transferts aux individus, qu'ils doivent tout stopper. L'armée, comme la police ou la voirie, a besoin de renouveler certains équipements. L'important, c'est d'éliminer le gaspillage et le confort auxquels les militaires s'étaient habitués. Le dernier budget Martin s'est engagé à réduire sensiblement les dépenses militaires au cours des prochaines années: un milliard de moins d'ici deux ans, 20 % de moins dans le personnel militaire d'ici 1999, 15 milliards de moins dans le programme d'achat d'équipement d'ici 15 ans. C'est un bon début.

Sabrer dans les dépenses militaires est un geste toujours bienvenu parmi les bonnes gens. Mais on a vu que cela fait mal dans les régions et dans l'industrie. D'ailleurs, souhaitons que notre gouvernement provincial mette en œuvre toute sa capacité de collaboration avec l'industrie aéronautique pour que le Québec, qui a beaucoup perdu lors de l'annulation du contrat des EH-101, retire le maximum des retombées éventuelles des prochains contrats fédéraux. C'est aux résultats qu'on évalue l'efficacité d'un gouvernement, et non à la verveur de ses déclarations.

« 80 % de Juifs »

François Brousseau

La citation est brutale, étonnante. Elle provient d'un homme que le monde entier vient, à juste titre, de saluer comme l'un des grands artisans de la paix, d'un homme dont l'action a été couronnée par le prix Nobel, d'un homme qui a été payé de sa vie sa courageuse capacité à changer de voie en cours de route.

L'homme est Yitzhak Rabin, le premier ministre assassiné d'Israël. La citation — tirée de l'hebdomadaire *Time* de cette semaine — provient d'une interview réalisée à New York il y a moins de trois semaines.

Cette citation, la voici: «Pour moi, ce qui importe le plus, c'est d'avoir un État juif à l'intérieur duquel au moins 80 % de la population soit juive.»

Le chiffre est lâché: vingt pour cent, voilà le seuil tolérable de l'élément non juif au sein de l'État juif. Ce chiffre, on l'entend assez régulièrement en Israël, et même des citoyens libéraux, des officiels, vous le citeront sans trop sourcilier.

Racisme? Pas nécessairement. Seulement, il est intéressant de constater qu'une telle affirmation puisse être faite, sans pour autant causer de scandale. On n'ose évidemment imaginer les réactions à des déclarations équivalentes, dans la bouche d'un président ou d'un chancelier européen par exemple. Le tollé serait épouvantable!

L'identité juive est multiple; elle est aussi très forte. L'État d'Israël vit ainsi de la diversité indéniable que représentent les Yéménites, les Éthiopiens, les Marocains, les Russes, et tous les autres qui cohabitent en son sein.

Mais toute cette diversité est puissamment unie derrière l'idée de la judéité, derrière le rêve sioniste qui a prési-

dé à la fondation de l'État juif. Cela reste vrai aujourd'hui, même si on a observé, récemment, un certain affaiblissement de la détermination «pionnière» des Israéliens.

Mais il reste, au sein de cette société juive, quelque 17 % d'Arabes qui représentent — tout à la fois — des citoyens avec leurs droits... et un «élément allogène» potentielle-ment explosif. Sans parler, bien sûr, des 1,8 million de Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.

L'une des raisons pour lesquelles un Yitzhak Rabin avait opéré le courageux virage de la reconnaissance des Palestiniens comme peuple, c'était justement cela. Selon sa conviction «séparatiste» — c'est le mot en usage en Israël —, il s'avère en définitive préférable, pour deux peuples qui se sont ainsi entredéchirés, de rester «chacun chez soi», dans un environnement relativement homogène, plutôt que de se faire la guerre au sein d'un seul État.

Dans cette optique, la création d'une entité politique palestinienne apparaît véritablement comme le prix à payer pour la préservation d'un État authentiquement juif.

Ces deux idées — le séparatisme comme nécessité, et le pourcentage «acceptable» d'éléments allogènes — seraient, sous d'autres cieux, de véritables barils de poudre. Elles ont, parfois, et même souvent, causé l'épuration ethnique et l'impérialisme militaire les plus innommables.

Mais la droiture morale, l'héroïsme d'un homme comme Rabin, commandent que, pour une fois, on accepte d'envisager le sérieux, la possible moralité — sous certaines conditions — de telles idées. Sans sauter aux conclusions immédiates, aux condamnations *ex cathedra* et aux accusations de fascisme.

Israël, un État comme les autres?

L E T T R E S

La marche de deux millions

Est-ce que je rêve ou nulle part dans les journaux il n'a été question de l'absence des femmes lors de l'événement *The Million Man March* à Washington le 16 octobre dernier?

Dans la page éditoriale du *Devoir* (24 octobre 1995), la chronique de Graham Fraser s'intitulait «Le coup de maître de Farrakhan». Sans faire de l'ironie, je citerai ici George Sand à l'époque où elle tentait de sensibiliser son XIX^e siècle à la cause des femmes: «La cause que je (défends) est celle de la moitié du genre humain, celle du genre humain tout entier, car le malheur de la femme entraîne celui de l'homme comme celui de l'esclave entraîne celui du maître.» Je pourrais très bien renverser les propos de George Sand et dire, dans le cas qui m'intéresse, que les malheurs des hommes noirs aux États-Unis (discrimination, chômage, prison, drogue, etc.) entraînent inéluctablement dans leur sillage ceux des femmes noires américaines. Or, chacun sait les positions de Louis Farra-

khan quant à la place des femmes dans la société. Femmes qu'il priaient gentiment de rester à la maison le jour du rassemblement monstre à Washington.

Comment respecter un homme qui néglige la moitié de ses «effectifs» pour revendiquer les droits des Noirs aux États-Unis? On a dit qu'ils étaient près de un million sur les pelouses du Capitole... Je dirai ceci: s'il y avait eu une femme debout, bras levé, à côté de chacun des hommes présents à cette marche célèbre, ils auraient été en tout près de deux millions!

Nadine Saint-Amour Nadon
Hull, 24 octobre 1995

Les enfirouapés

Le premier ministre Jean Chrétien, avec sa déclaration sur son droit de refus d'un résultat faiblement majoritaire pour le OUI lors du référendum du 30 octobre 1995, laisse entendre plusieurs choses. Premièrement qu'il aurait pu faire économiser temps, énergie et argent s'il avait eu le courage de dire avant la date prévue du référendum qu'il avait le droit, et se sentait le devoir

de refuser le résultat de ce référendum. Deuxièmement et encore une fois, il rit de ces pauvres citoyens hors Québec qui sont venus pleurnicher à nos portes à quelques heures du référendum. Car si Jean Chrétien ne se sent pas lié par un résultat positif, il ne peut se sentir lié par un résultat négatif, sinon il commettrait une grave atteinte à la démocratie.

Braves citoyens des autres provinces qui avez fait un court pèlerinage sur les terres du Québec et qui vous faites maintenant tourner le dos par votre premier ministre: bienvenue dans le gang des enfirouapés. Sachez toutefois que ce n'est pas nous qui l'avons élu (on le connaissait depuis au moins 1980) mais vous-mêmes. Troisièmement, il laisse aussi entendre que l'affirmation nationale du peuple du Québec ne peut plus passer par la voie des partis politiques, donc de la démocratie. Il faut comprendre qu'il n'accepte que le vœu directement exprimé par les citoyens du Québec hors de leur Assemblée nationale et hors d'un vote référendaire. Il faudrait réfléchir à la question... peut-être à-t-il des suggestions à nous faire?

Normand McNicoll
Saint-Bruno, 6 novembre 1995



REPRISE

Des revenus qui ne cessent de baisser

Le revenu familial moyen (pour 3,16 personnes) après impôt et transfert en termes réels ne cesse de baisser depuis 1989. Selon les dernières données disponibles, il s'établissait à 43 225 \$ en baisse de 9 % depuis 1989. La chute a été de 3025 \$ en dollars constants. Le revenu familial après impôt et transfert est composé de trois éléments: le revenu nominal (46 488 \$), les paiements de transfert (+ 6 971 \$), l'impôt sur les revenus des particuliers (- 10 234 \$).

C'est le premier élément qui a baissé le plus depuis 1989: le revenu familial nominal a été réduit de 11 % (5103 \$). Les paiements de transfert ont au contraire fortement augmenté de près de 23 % (1281 \$), mais ils sont stables depuis deux ans en particulier à la suite de la réforme de l'assurance-chômage. Alors que les impôts payés par les familles, après avoir été en forte hausse à la fin des années quatre-vingt, ont diminué de plus de 7 % (797 \$) depuis 1989. Cette décroissance suit celle du revenu nominal.

Le revenu nominal, lorsqu'il décroît, fait tomber la demande interne de produits et services, génère moins d'impôt et augmente les besoins de paiements de transfert aux particuliers. Cette réduction du revenu nominal nous donne des finances publiques de plus en plus déficitaires.

L'économie ne peut donc pas compter sur la demande interne actuelle pour une reprise. Pour suppléer à la faiblesse de la demande interne, on nous vante la croissance des exportations, une demande extérieure vigoureuse serait la panacée. Que constatons-nous? Certes les ventes de nos biens à l'étranger dépassent nos achats, mais le surplus record de 1994 est loin de suffire pour relancer notre économie. En effet, ce surplus de plus de 15 milliards de dollars ne couvre pas les autres déficits dans nos échanges, surtout dans les paiements d'intérêt à l'étranger pour près de 33 milliards. Le sol-



BERNARD ÉLIE

de au compte courant de notre balance des paiements est très négatif (- 22,3 milliards \$) ce qui signifie que nous devons vivre à crédit. Emprunter pour l'épicerie en espérant que l'année suivante nous pourrions vendre plus de produits pour réduire nos besoins de crédit.

Mais les économies des pays industrialisés sont toutes en panne, même celles du Japon et de l'Allemagne. La première n'arrive pas à redémarrer sa consommation interne malgré des taux d'intérêt proches de zéro (le taux d'escompte est à 0,5%) et malgré des plans de relance faramineux de l'ordre de 450 milliards de dollars. Le déficit des finances publiques est maintenant considérable au Japon. La deuxième est encore en train de digérer non sans peine l'ex-RDA. La situation présente est d'autant plus difficile que tous les pays misent sur les exportations pour soutenir leur économie faute d'avoir une demande interne à la hauteur.

Devant l'impossibilité de pouvoir retrouver la croissance et l'emploi par les seuls marchés extérieurs, ne serait-il pas plus sage de relancer le marché interne? Ce dernier représente tout de même près de 75 % des débouchés de notre production nationale! Créer une demande interne forte est devenu nécessaire. Mais cela doit s'accompagner aussi de la réduction de notre dette détenue par des étrangers.

Le paiement des intérêts sur notre dette extérieure (464 milliards \$) n'est pas le seul fait de nos gouver-

nements; les banques et les entreprises privées en sont aussi responsables. Le gouvernement fédéral est responsable de 29 % de notre dette extérieure, les provinces de 33,4 %, les municipalités de 1,4 % et le secteur privé est garant de 36,1 % de nos engagements envers les non-résidents.

En 1994, nos gouvernements ont versé plus de 21 milliards de dollars à l'étranger et les sociétés privées ont payé 11,6 milliards de dollars d'intérêt; à titre de comparaison, les dividendes sur actions remis aux non-résidents étaient de 8 milliards de dollars. Notre produit intérieur brut (PIB) est ainsi amputé de plus de 33 milliards de dollars, et nous n'avons rien remboursé du principal! Ces sommes sont à jamais perdues pour notre économie.

Sans une relance intérieure solide qui ne peut passer que par la croissance de la demande interne, seul élément que nous pouvons influencer, le revenu des Canadiens continuera de chuter, les impôts recueillis seront plus faibles et les paiements de transfert devront être toujours plus élevés.

Le scénario de la relance interne n'est pas celui qui est retenu: les gouvernements persistent à miser sur les exportations qui stimulent à elles seules l'économie. Les gouvernements sont eux-mêmes les plus grands destructeurs d'emploi et ils encouragent la réduction du revenu familial moyen. Dans cette logique, les recettes d'impôts ne pourront être que plus faibles, il ne reste donc plus pour réduire des déficits budgétaires de plus en plus gigantesques qu'à couper dans les paiements de transfert aux particuliers. Beaucoup de programmes provinciaux dépendent de sommes provenant d'Ottawa. Les compressions qui s'annoncent laisseront aux provinces le sale travail de réduire la quantité et la qualité des services publics.

Est-ce cela, le retour «aux vrais choses» auxquelles nous convie M. Chrétien?

À P R O P O S

...des jeunes au chômage

Pour l'ensemble de la période de 1976 à 1993, le taux de chômage des 15 à 19 ans oscille entre 14,2 % et 27,8 %.

On constate que les périodes de récession de 1982-1983 et de 1991-1993 affectent plus fortement les plus jeunes. Depuis 1976, les jeunes de 20 à 24 ans ont un taux de chômage inférieur, de 4,7 points de pourcentage en moyenne, au groupe des 15 à 19 ans.

Depuis 1991, les jeunes de 20 à 24 ans sont en meilleure position puisque leur taux de chômage a diminué, alors que celui des 15 à 19 ans a augmenté.

Les groupes des 25 à 44 ans et des 45 à 64 ans ont des taux de chômage similaires variant, au cours de la période, de 5,9 % à 12,3 %.

Depuis 1982, l'écart entre le chômage des jeunes de 15 à 24 ans et des personnes plus âgées (25 ans et plus) augmente pendant les périodes de récession et est atténué lorsqu'il y a croissance économique.

Cependant, l'écart entre ces deux groupes de chômeurs est moins prononcé en 1991-1993 qu'il ne l'était au cours de la récession de 1982-1983. On peut donc dire que la position relative des jeunes a été améliorée par rapport à 1982-1983.

Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques et socioéconomiques, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

P A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

«Vive le Québec libre!»

L'écho de quatre mots

Des paroles prémonitoires au lendemain d'un référendum qui, 25 ans après la disparition de Charles de Gaulle, marque la fin qu'il prévoyait avant tous du Canada d'hier

CLAUDE MORIN

Ministre des Affaires intergouvernementales du Québec de 1976 à 1982, l'auteur fut sous-ministre du même ministère de 1963 à 1971. Ce texte a été écrit pour un public français et publié dans le journal Le Monde.

De Gaulle n'accordait pas d'importance à «tout ce qui grouille, grenouille, scribouille». Heureusement. Si la réaction indignée d'Ottawa et des Anglo-Canadiens à son «Vive le Québec libre!» était prévisible, celle, allant de la surprise critique au franc désaveu, d'éminents Québécois francophones l'aurait déçu.

Des moteurs fonctionnent à la vapeur, d'autres à l'électricité. Le Canada fédéral a, des générations durant, fonctionné à l'ambiguïté. Québécois, nous vivions dans notre propre monde, le reste du Canada se confinait au sien. Il existait une interprétation de l'histoire ignorée de l'autre, chacun révérait ses héros propres. Les francophones tenaient pour acquis que la Constitution canadienne avait résulté d'un pacte entre deux nationalités, l'anglaise et la française, tandis que les anglophones, tout aussi légitimement, la voyaient comme une loi de Londres unissant ses territoires d'Amérique du Nord, entre autres raisons pour affronter la puissance des États-Unis. Nous utilisions des mots identiques — confédération, par exemple, ou nation, ou, de nos jours, fédéralisme — dans un sens différent. Et quand nos gouvernements — Ottawa et Québec — s'entendaient sur certaines mesures, anglophones et francophones en comprenaient à leur façon les objectifs et supputaient, selon des grilles divergentes, les avantages à en tirer. Naquirent ainsi malentendus, frictions et contradictions, mais rien là, présumait-on sincèrement, n'était de nature à mettre en cause le régime lui-même.

Puis, avec la Révolution tranquille des années 1960, s'installa un malaise. Se modernisant subitement, le Québec voulut prendre sa place dans le cadre fédéral. Toute sa place. Il découvrit graduellement un système certes apte à s'accommoder d'une province relativement docile, mais pas d'une collectivité qui venait, comme jamais, de prendre conscience qu'elle formait un authentique peuple et qui réclamait des pouvoirs que le Canada anglais pensait appartenir en exclusivité à son *National Government*, celui d'Ottawa. Néanmoins, l'effet de surprise aidant, le Québec réalisa au début des gains d'ordre administratif qui firent croire à la plupart des francophones, moi-

compris, qu'il leur suffirait de persister dans leur volonté d'affirmation concrète pour qu'avec le temps le fédéralisme se transforme dans son essence même et s'adapte à eux.

Sauf que, historiquement, le reste du Canada avait de longue date conçu et administré ce régime en fonction de ses aspirations et besoins. Il n'éprouvait pas le désir d'en changer les règles, encore moins d'en infléchir les tendances. Le malaise s'aggrava et conduisit le Québec à contester ouvertement des principes et des modes d'organisation qu'Ottawa et les autres provinces tenaient pour absolument fondamentaux. Le ciment apparent de l'ambiguïté coutumière commença à s'effriter dès lors que s'entrechoquèrent les aspirations des uns et des autres, mais, dans les milieux politiques, on continua à la pratiquer. Force de l'habitude ou instinct de conservation artificielle, nous n'étions pas non plus portés à aller au fond des choses. Par son message, de Gaulle nous y plongea.

Quatre mots, le 26 juillet 1967, quatre mots dont l'écho s'est répercuté dans l'imaginaire populaire. Sur le coup, ils ont bousculé des establishments dont bien des membres jugeaient que les problèmes Québec-Canada se résoudreaient, voire s'estomperaient, d'autant mieux qu'on éviterait de les poser trop clairement. Prestigieux chef d'Etat étranger,

français de surcroît, donc de nationalité *a priori* suspecte à des yeux anglo-saxons, de Gaulle avait l'«impair» de perturber, sans y être invité, les réflexions et les plans de politiciens sans doute de bonne volonté, mais pour la plupart plus préoccupés, par réflexe, de gérer les perceptions et le quotidien qu'occupés à imaginer des solutions véritables à des difficultés dont, à vrai dire, tous ne mesureraient pas alors la profondeur des racines ni la permanence. Contrevenant aux usages dits diplomatiques, accélérant l'Histoire, le président français avait évoqué tout haut une mutation politique qu'à peine quelques-uns s'étaient mis à envisager. On lui reprocha surtout d'avoir, grâce à sa stature, donné légitimité et impulsion à un idéal partagé alors par une faible minorité indépendantiste qui fut, on le conçoit, ravie de son message.

Les milieux officiels fédéraux lui en voulurent. Outre l'encouragement aux «séparatistes», il faisait surgir une image moins bucolique du fédéralisme canadien que celle que préféraient véhiculer les cercles d'Ottawa, leurs alliés provinciaux et les Anglo-Canadiens. Que ces gens se soient insurgés contre ses propos ne doit évidemment pas surprendre. De Gaulle, à qui — je peux en témoigner — aucune personnalité politique québécoise n'avait demandé d'intervenir, choisit de son propre chef de mettre carrément en lu-



De Gaulle faisant sa fameuse déclaration au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, en 1967.

PHOTO ARCHIVES

mière, à la face du monde, le cas du Québec. Il vit en celui-ci non une province canadienne, mais la patrie d'un peuple, et le laissa entendre sans beaucoup ménager les susceptibilités.

Sa prise de position aurait dû, pourrait-on croire, convenir aux défenseurs des droits du Québec face aux démarches centralisatrices d'Ottawa. Non, ces gens de bonne foi que de Gaulle voulait appuyer estimèrent son «Vive le Québec libre!» rempli de potentialités inquiétantes, voire déplacé, en tout cas embarrassant. Je pense d'abord à l'ex-premier ministre libéral du Québec, Jean Lesage, à qui je dois ma carrière dans la fonction publique et qui, pourtant, admirait le président français. Ami du premier ministre fédéral Pearson, chef d'un parti alors dans l'opposition, il fit immédiatement connaître sa réprobation et accusa presque son successeur d'avoir induit le président français en erreur sur la situation réelle des Québécois. Ce successeur, Daniel Johnson, qui venait de recevoir de Gaulle si chaleureusement, parut secoué par la tournure des événements et mit plusieurs jours à réagir. Lorsqu'il le fit, ce fut par l'entremise d'un communiqué laborieux, aux mots calibrés, où il disait notamment, comme pour banaliser ce qui s'était produit, que de Gaulle «reprenait, en des termes qui lui sont propres, des idées maintes fois exprimées par les récents gouvernements du Québec».

(Pour l'avoir rédigée, je me souviens bien de cette déclaration et des circonstances qui l'entourèrent.) Plus que circonspect, le maire de Montréal, Jean Drapeau, ne manifesta aucun enthousiasme. René Lévesque qui, deux ans plus tard, fondera un parti souverainiste et deviendra premier ministre québécois en 1976, n'émit pas de réserve sur le message, mais ne pris pas outre mesure l'incursion d'un message de l'extérieur dans les affaires internes du Québec-Canada.

Dégagée des impératifs de la rectitude politique du temps et peu soucieuse des considérations complexes que l'exercice du pouvoir ou les jeux de l'opposition imposent toujours aux politiciens, la population francophone du Québec accueillit d'une manière bien plus positive les paroles du président. Non à cause de la caution qu'elles semblaient donner à l'indépendantisme, mais plutôt, je suppose, parce qu'elle soupçonnait que ces paroles indisposeraient le Canada anglais, ce qui ne lui déplaisait pas, et aussi parce qu'elle était fière de les avoir entendues de la bouche d'un personnage aussi illustre. En revanche, son auteur a pu s'en étonner, elle se montra en désaccord avec l'expression «Français du Canada» dont, pour la caractériser, de Gaulle s'était fréquemment servi au cours de son passage chez nous.

Le moment fut capital et personne n'a ou-

blié le fameux «Vive le Québec libre!», mais on aurait tort d'en déduire qu'il a guidé toute l'évolution ultérieure du Québec. Nous avons une façon particulière, parfois exaspérante, d'avancer...

Peut-être encore plus significatifs sont les mots moins connus que de Gaulle prononça en conférence de presse quatre mois plus tard, le 27 novembre. Il y parla de la nécessité d'un changement complet de l'actuelle structure canadienne (qui) aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'un Etat souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres Etats, qui ne sont pourtant pas si valables, ni même si peuples, que ne le serait celui-là. Bien entendu, cet Etat du Québec aurait à régler, librement et en égal avec le reste du Canada, les modalités de leur coopération pour maîtriser et exploiter une nature très difficile sur d'immenses étendues et pour faire face à l'envahissement des États-Unis. Mais on ne voit pas comment les choses pourraient aboutir autrement (...).

Paroles prémonitoires au lendemain d'un référendum qui, 25 ans après la disparition du général, a vu l'option souverainiste frôler la victoire et dont le résultat marque à coup sûr la fin qu'il prévoyait avant tous, du Canada d'hier.

Québec

Les «souches» se sont ramifiées

Qui sont donc les «autres» qui ont voté OUI le 30 octobre?

ANTOINE BABY
Saint-Antoine-de-Tilly

On a reproché à Jacques Parizeau d'avoir attribué la défaite du OUI en partie au «vote ethnique». Mais, ce soir-là, il a fait bien pire encore. Au cours du même message, il a en effet enchâssé cette allusion malhabile et malveillante dans un nationalisme éhémère et restreint aux seuls francophones de «souches», justifiant ainsi les interprétations les plus inattendues et les plus tendancieuses de ses propos. «On va cesser, dit-il, de parler des francophones du Québec et on va parler de nous. C'est à 60 % qu'on a voté pour...»

Poursuivant dans la même veine, il commenta ainsi son allusion au vote des communautés culturelles: «Essentiellement, ça veut dire que la prochaine fois, au lieu d'être à 60 ou 61 %, on sera à 63 ou 64 % et ce sera tout.» Le ton revanchard, défensif et patriotard du message donna à son «Notre pays, nous l'avons!» des allures, des accents et des échos du célèbre «Notre Etat national, nous l'avons!» que je croyais pourtant mort à jamais, du moins dans les hautes sphères de la direction politique du Québec. J'angoissais à l'idée d'avoir des hallucinations. Je crus un moment que le fantôme du chanoine s'était déguisé en premier ministre du Québec à deux jours de l'Haloween! Et j'en tremblai d'effroi.

Ce qui me scandalise dans tout cela n'a rien à voir avec une quelconque rectitude politique. A la limite, je serais disposé à reconnaître que les chiffres lui donnent raison. Mon tourment se situe donc à un tout autre niveau. Je n'arrive tout simplement pas à me rendre à l'évidence que la télévision nous a lancée en plein visage, ce soir-là: le premier ministre du Québec et chef du camp du OUI qui devait nous conduire à la Terre promise venait de se faire le héros d'un nationalisme rétrograde et borné, refermé sur la seule collectivité francophone d'origine. Lui qui nous avait pourtant exhortés à maintes reprises à ouvrir la machine et à ne pas faire de la souveraineté l'affaire du seul Parti québécois ou des seuls francophones. Nous devons lui reconnaître d'avoir eu le courage et la décence de démissionner. On se perd en conjectures pour savoir si, ayant décidé de démissionner, il en a profité pour se vider le cœur ou, au

contraire, si, constatant l'ampleur de sa bourde, il en profita pour tirer sa révérence. Mais cela n'a pas grande importance. Il faudra que sans délai le parti qui se présente comme l'avant-garde éclairée des forces souverainistes fasse le point sur cette question et corrige l'effet délétère que cette saute d'humeur, aussi inattendue qu'injustifiée, a pu avoir sur la cause.

Par delà les considérations stratégiques, le réalisme et la lucidité politiques les plus élémentaires obligent à remettre une fois pour toutes dans les greniers de l'histoire cette façon surannée de concevoir le peuple québécois.

Deux raisons s'imposent sur toutes les autres pour justifier ce remisage aussi urgent que définitif. Elles sont entre elles dans un rapport de complémentarité. D'une part, le peuple qui habite le territoire du Québec n'est plus du tout ce qu'il était dans les années 30 et 40. Conséquemment, il n'y a pas de souveraineté faisable et viable sans une majorité de OUI qui colle autant que faire se peut à la nouvelle configuration du peuple québécois.

On n'a pas besoin d'épiloguer longtemps sur l'idée que la collectivité québécoise a singulièrement diversifié les «souches» de sa composition et de son expansion démographique. Il se trouve à présent sur le territoire une diversité de «souches» qui devraient constituer un facteur de cohésion et d'enrichissement plutôt qu'un facteur de division et de discrimination. Il y a sans doute des souches plus vieilles que d'autres, mais ce n'est pas parce qu'une souche est la plus vieille qu'elle est la seule. Au moment de la moisson, n'est-ce pas à ses fruits plutôt qu'à ses «souches» qu'on reconnaît l'arbre?

Le plein du vote francophone

En ce qui concerne l'opération de «pointage» d'une majorité de OUI, c'est une erreur politique et stratégique grossière de penser et de faire croire qu'aujourd'hui on peut y arriver à partir des seuls effectifs de Québécois et de Québécoises d'origine française. J'entendais récemment le Dr Camille Laurin réclamer autant de cohésion de la part des francophones qu'on en retrouve actuellement chez les anglophones et les allophones. C'est ce qu'on appelle prendre ses rêves pour des réalités. Cette méconnaissance de l'histoire est absolument inexcusable chez un homme de sa qualité.

L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas au contraire que c'est le propre et le luxe des majorités d'être politiquement hétérogènes, voire divisées? Dans mon livre, il est clair que, cette fois-ci, le camp du OUI-à-un-Québec-souverain a pratiquement fait le plein du vote francophone en obtenant 60 % des suffrages exprimés par ce groupe.

Ce qui n'est déjà pas si mal si l'on considère que cela représente mieux qu'une inversion de la tendance observée à la naissance du Canada. On oublie souvent en effet que seulement 54 % (26 sur 48) des députés d'expression française ont dit OUI à ce pays, en votant en faveur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. En 128 ans, la proportion des francophones qui ont dit NON au Canada serait donc passée de 46 % à 60 %. On peut difficilement demander plus.

Pour parler des 40 % de francophones qui ont dit NON à la souveraineté, il conviendrait, je le dis sans ironie, de sortir des tiroirs de l'histoire le vocable «Canadiens français» puisqu'ils éprouvent un attachement profond pour le pays que la Constitution de 1867 leur a donné. Ils se reconnaissent et se trouvent bien dans une identité canadienne qui, pour eux, fait une place suffisante à une sorte de sous-identité québécoise. Ils ont leur pays et nous accusent même de vouloir le briser, nous interdisant par la même occasion toute possibilité d'avoir le nôtre! Je leur donne quand même le bénéfice du doute: la grande majorité d'entre eux sont sincères et de bonne foi. Et c'est précisément parce qu'ils sont de bonne foi qu'ils ne seront pas faciles à convertir. Vaudrait mieux ne pas trop compter sur eux.

Un Québec souverain moderne devra donc se construire et se développer sur une nouvelle majorité qui reflètera aussi fidèlement que possible sa capacité de tableur sur sa diversité. A moins que cela, nous sommes cuits. Techniquement parlant, il est peut-être possible d'aller chercher chez les francophones les 63 ou 64 % qui feraient la différence entre 49,4 % et 53 ou 54 %, mais cela donnerait quoi, hors un pays cassé en deux?

Mon Québec souverain préfère miser sur notre capacité renouvelée d'intéresser et d'intégrer des milliers d'anglophones et d'allophones à notre projet. Ce qui suppose qu'ils puissent s'y retrouver et s'y sentir chez eux

aussi. Le défaitisme d'une partie de la classe politique d'expression française est tel qu'elle n'arrive plus à suivre l'évolution et à pouvoir repérer les voies d'un projet de société commun.

À ce stade-ci, les «conversions» sont à la mesure de notre capacité de rendre notre projet crédible et attrayant aux gens d'autres souches», sans compromis sur le fond. Jacques Parizeau et d'autres avec lui ne semblent pas avoir compris qu'une majorité d'anglophones et d'allophones boudent encore le projet de souveraineté parce qu'ils n'y trouvent rien ou à peu près rien pour eux. Plutôt que de donner libre cours à une paranoïa qui n'a même plus la fonctionnalité du temps où nous étions réellement menacés, plutôt que de chercher des poux dans la tête des «autres» qui ont voté NON, plutôt que de taxer ces gens de mauvaise foi et de laisser croire qu'il y a chez eux un refus idéologique de s'intégrer, il aurait mieux fallu que nous mettions le plus grand soin à essayer de comprendre la genèse des quelques nouvelles «adhésions» venant de ces groupes pour en tirer des leçons.

Le champ social et politique

Domage qu'on n'ait pas fait plus de cas, par exemple, des adhésions d'anglophones et d'allophones engagés dans l'action communautaire. Ces gens ont même signifié publiquement leur adhésion au OUI parce qu'ils ont cru dans le projet québécois. Ils y ont cru parce qu'ils y ont trouvé des choses qui rejoignaient leurs valeurs essentielles. Ce projet leur est en effet apparu comme étant celui qui, de tous les projets de société nord-américains, avait le plus de chance d'assurer une plus juste redistribution de la richesse collective et de faire la part meilleure aux démunis.

Il faudra multiplier les nouvelles raisons de voter OUI à un Québec souverain qui parlera sans doute surtout français, mais dont la culture et l'identité se construiront inexorablement en puisant à toutes ses «souches», qu'elles soient jeunes ou vieilles, blanches, jaunes ou noires. Sur le terrain particulier de la construction identitaire, je serais même prêt à laisser jouer la dynamique sociale de la diversité, laissant à la règle plus stricte de la majorité démocratique les questions essentielles du champ social et politique.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durrace, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Monique Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnement), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des-Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OTTAWA

«Je suis un peu surpris des attentes qui sont soudainement placées dans ce comité, et c'est suffoquant»

SUITE DE LA PAGE 1

nant à la décentralisation du régime fédéral.

Mais sa tâche, si «on ne peut pas la refuser parce qu'elle est difficile» selon M. Massé, en impose: «Je suis un peu surpris des attentes qui sont soudainement placées dans ce comité, et c'est suffoquant. Nous ne nous attendons pas à trouver une formule pour sauver le pays au cours des six prochaines semaines», a déclaré M. Rock.

Hier, les noms de ses neuf membres étaient rendus publics. Trois sont du Québec: M. Massé, Lucienne Robillard (Travail) et Michel Dupuy (Patrimoine canadien). Quatre sont de l'Ontario: M. Rock, Herb Gray (solliciteur général), Sergio Marchi (Immigration) et Ron Irwin (Affaires indiennes). Brian Tobin (Pêches) représentera l'Atlantique et Anne McLellan (Ressources naturelles), l'Ouest.

La création du comité s'inscrit dans la volonté d'Ottawa de tempérer un peu ses propres ardeurs après avoir laissé planer des changements rapides dans les jours qui ont suivi le référendum. Le dépôt d'un «plan d'action» est espéré d'ici Noël, cela bien que deux ministres — Massé et Robillard — aient indiqué hier que des gestes concrets pourraient être faits aux Communautés avant cette échéance. On sait que l'unanimité est loin d'être présente dans les capitales provinciales quant à la nature des

changements à effectuer, surtout en ce qui a trait au statut du Québec.

En Chambre hier, le comité n'était pas encore âgé de 24 heures qu'il faisait l'objet d'attaques lapidaires. Le Bloc québécois l'a qualifié de «comité bidon» qui, a déclaré le leader parlementaire Michel Gauthier, permettra à Ottawa «de travailler en cachette pour concocter une proposition qu'il tentera par la suite d'imposer au Québec».

M. Gauthier a également parlé de «mesures dilatoires» destinées à empêcher «que n'éclate au grand jour la profonde division qui déchire non seulement le caucus libéral, mais le conseil des ministres, dont plusieurs membres sont encore très imprégnés de l'esprit de Pierre Elliott Trudeau». Une allégation qu'avait en partie confirmée quelques députés ministériels, qui ont admis en matinée que des résistances se faisaient jour au sein de leur caucus sur la société distincte.

De son côté, le chef réformiste Preston Manning a reproché au fédéral de «s'être rendormi» après le réveil brutal du 30 octobre et de retomber dans le panneau qui a conduit aux échecs des accords de Meech et de Charlottetown: un comité mis sur pied «d'en haut, qui travaillera derrière des portes closes et élaborera des propositions sans que la population canadienne ne soit invitée à participer».

Au Bloc, le ministre Massé a rétorqué que, d'évidence,

des séparatistes ne pouvaient avoir pour objectif que de mettre des bâtons dans les roues à toute tentative de renouvellement du fédéralisme. «Il est clair que l'opposition officielle, qui a comme but de détruire le pays, n'a aucun intérêt à coopérer ou à trouver quelque chose de positif dans le groupe de travail que nous avons mis sur pied», a-t-il dit.

Mais sur la question de la contribution des citoyens, les fédéraux patinaient sur une glace beaucoup plus mince.

Le ministre Rock a affirmé que «ce n'était pas [un comité] fermé», mais M. Massé a éclaté de rire lorsque interrogé à savoir si ses délibérations seraient publiques. Pour sa part, M. Gray a indiqué qu'il était «tout à fait normal que le premier ministre et ses ministres élaborent les détails de la marche à suivre et intègrent par la suite le reste de la population».

En fait, les membres du cabinet ont tout au plus indiqué que les députés libéraux tâteraient le pouls de leurs commettants au cours de la semaine prochaine et feraient rapport. Au Québec, a dit M. Rock, Ottawa consulterait ses alliés de la dernière campagne référendaire, Daniel Johnson et Jean Charest. Et les milliers de Québécois dont Ottawa affirme qu'ils ont voté OUI pour forcer une réforme du fédéralisme? «Je ne dis pas que le comité peut comprendre et satisfaire toutes les aspirations», a répondu le ministre.

En tout cas, la composition du comité n'a pas eu l'heur de rassurer le Bloc, qui s'est fait fort de rappeler à certains ministres leurs gestes du passé: Marcel Massé, qui a fermé le Collège militaire de Saint-Jean; Ron Irwin, qui avait déclaré que les autochtones pourraient «morceler le territoire du Québec» en se rattachant au Canada advenant la souveraineté; Michel Dupuy, qui a «nié l'existence du peuple québécois» en promulguant la loi créant son propre ministère; et Brian Tobin, qui a contribué à «violier la loi référendaire» en invitant les Canadiens à participer à la manifestation monstre du 27 octobre à Montréal.

«Tous des gens qui, de toute façon, à venir jusqu'à tout récemment, disaient sur tous les toits que les Québécois ne voulaient absolument pas parler de Constitution», a dit Michel Gauthier, qui a évoqué «une commande passée par le premier ministre, qui veut gagner du temps. [...] C'est simplement ça, c'est une opération de maquillage».

Quant à M. Rock, de loin le plus volubile, il a admis que le résultat serré du référendum avait accentué le sentiment d'urgence chez les libéraux d'Ottawa et leur avait donné une ferveur constitutionnelle qu'ils s'étaient évertués à balayer sous le tapis depuis leur arrivée au pouvoir. «C'est vrai: en raison du vote, nous considérons maintenant la Constitution avec les autres possibilités. Oui, c'est nouveau», a-t-il concédé.

JUNEAU

«Ce serait comme étatiser la culture», disent les producteurs

SUITE DE LA PAGE 1

rôle de Téléfilm dans le paysage audiovisuel canadien. Le rapport du Comité des sages doit être déposé à la fin du mois.

Le Devoir révélait hier avoir eu accès à des indications selon lesquelles le Comité des sages mandaté par le ministre du Patrimoine pour revoir la vocation de Téléfilm Canada, de l'Office national du film et de Radio-Canada étudiait sérieusement des scénarios de démantèlement de Téléfilm, soit le transfert de la moitié ou de la totalité du fonds télé de Téléfilm à la SRC et du fonds cinéma à l'ONF. Ce qui, à court ou moyen terme, pourrait signifier la disparition ou l'amputation grave de l'institution fédérale.

En autant bien entendu que les recommandations du Comité des sages n'aillent pas rejoindre les rapports précédents sur les tablettes où ils s'empilent. En autant aussi que les pistes étudiées par les sages ne bifurquent pas à la suite des protestations du milieu.

Michel Dupuy, ministre du Patrimoine, refusait hier de commenter la manchette et disait attendre les recommandations du Comité.

Mais dans le milieu de l'audiovisuel, on s'inquiète. L'Association des producteurs de films et de télévision du Québec se déclare sérieusement alarmée par des hypothèses dont les rumeurs étaient parvenues depuis quelque temps jusqu'à ses locaux. Ce scénario de transfert du fonds télé de Téléfilm à la SRC ne peut que nuire à l'autonomie des producteurs indépendants protégés par le parapluie de Téléfilm, lesquels se retrouveraient à la merci d'un bailleur de fonds diffuseur.

«Ce serait comme étatiser la culture. Les producteurs indépendants deviendraient des entreprises de services de sociétés d'Etat», s'alarme la présidente de l'Association, Louise

Baillargeon, en soulignant le travail accompli par les indépendants, notamment en matière de création, d'initiative et d'aide à l'exportation des émissions de télévision. Louise Gendron, vice-présidente du conseil d'administration, a peur de son côté qu'advenant un transfert du fonds cinéma à l'ONF, la structure lourde et sclérosée de l'Office ne nuise à la création, à la culture, et se montre incapable de diffuser de façon adéquate un cinéma grand public. Pour l'Association des producteurs, un affaiblissement massif de Téléfilm serait une catastrophe avouée.

François Macerola, directeur de Téléfilm Canada, joint hier, est d'avis que cette hypothèse de travail du démantèlement de Téléfilm a été évaluée sérieusement par le Comité des sages. «Mais il s'agit d'une hypothèse qui a sans doute été ou sera rejetée. [...] Ce scénario ne tient pas l'eau et ne répond pas aux besoins du milieu culturel et de l'industrie du cinéma et de la télévision», estime-t-il. François Macerola espère que le rôle de son institution sera consolidé par une éventuelle protestation du milieu. Il croit impérieux que chacun des organismes sous la loupe du Comité des sages conserve ses propres champs de compétence.

Le fait que les journaux élaborent sur les hypothèses de travail du Comité donne à ses yeux au secteur privé l'occasion de prendre position. «Au moment où l'existence d'un organisme paraît menacée, les gens s'interrogent sur l'essentiel de leurs relations avec lui, dissipent des nuages noirs qui planent au-dessus de tous les organismes d'Etat.» Il rappelle que Téléfilm tire sa raison d'être du secteur privé, «qui se développe à cause de notre implication financière et administrative».

«Le secteur privé va continuer à être inquiet, jusqu'à ce que le rapport soit remis», conclut le directeur de Téléfilm Canada.

BLEUS «Irresponsable»

SUITE DE LA PAGE 1

des alternatives qui, malheureusement, peuvent pénaliser éventuellement l'ensemble des employés de la Ville.»

S'agit-il d'un plan de compressions déjà élaboré? a-t-on demandé à Mme Eloyan. «On a déjà coupé compte tenu de la réalité qui n'est pas très rose. On ne peut pas continuer à demander à l'ensemble des employés de continuer à financer les demandes capricieuses d'un seul syndicat», a-t-elle dit avant de souligner qu'«on ne continuera pas à négocier en 1996».

Avec le dépôt, la semaine dernière, du rapport du conseil de médiation spéciale mis sur pied par Québec et l'avis de grève des heures supplémentaires des employés manuels, avis jugé légal hier par le Conseil des services essentiels, le ton durcit à l'Hôtel de Ville. Et pour cause, assure la présidente du comité exécutif: outre le risque pour les Montréalais de faire les frais dès demain matin d'une grève à la veille des premières bordées de neige, Mme Eloyan brandit la santé financière fragile de la municipalité comme le véritable enjeu des discussions.

Elle a d'ailleurs rappelé hier les «impératifs» et non pas les objectifs financiers que pose une éventuelle reprise des négociations. Dans cette foulée, Mme Eloyan juge «irresponsable» la conclusion d'une entente avec le syndicat des cols bleus sur la base du rapport de médiation qui propose l'autofinancement des demandes syndicales par la réduction du plancher d'emploi. «Ce serait en effet irresponsable face aux contribuables puisque cela entraînerait une augmentation de taxes», a-t-elle affirmé, considérant que le conseil de médiation a fait fi des demandes patronales.

Plus tôt cette semaine, le responsable politique du dossier des finances publiques, le vice-président du comité exécutif Sammy Forcillo, affirmait au Devoir que la Ville cherchait à signer un pacte fiscal avec Québec de 50 millions de dollars, dont dix millions proviendraient de l'abolition du plancher d'emploi. Cette clause, dont bénéficient les employés manuels depuis 1987, force la Ville à maintenir 4060 postes à temps plein malgré des besoins variables. Quant aux demandes syndicales, dont la réduction de la semaine de travail (35 heures étalées sur quatre jours payés pour 40 heures), Montréal les évalue à 20 millions de dollars par année.

Dans ce qui apparaît de plus en plus com-

me un cul-de-sac, Noushig Eloyan demande que les pourparlers reprennent conditionnellement au retrait par les cols bleus de la menace de grève qui doit s'enclencher ce soir à minuit. Le syndicat réserve ses commentaires pour aujourd'hui. «Je ne camoufle pas la réalité comme il [Jean Lapierre] le fait. Je lance l'invitation pour une dernière fois de s'asseoir à la table et de régler le problème entre nous», tranche Noushig Eloyan d'un ton virulent en affirmant refuser de continuer «à tourner en rond».

Quant à une éventuelle intervention gouvernementale dans le dossier, qui est d'ordre fiscal selon Mme Eloyan, la Ville affirme en avoir besoin plus que jamais. Mais voilà, aux dires de Mme Eloyan, Québec, et en particulier la ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui a institué avec son collègue des Affaires municipales Guy Chevrette le comité de médiation, comprend mal l'urgence de la situation. «Je ne sais pas si elle est vraiment au fait de la réalité montrealaise et des problèmes budgétaires qu'on vit actuellement à Montréal. [...] On n'est pas en train de quêter mais on réclame nos droits, tonne la présidente du comité exécutif. On n'a pas la souplesse de s'ajuster à la réalité comme on le fait dans le secteur privé.»

Chose certaine, elle est loin, l'atmosphère conciliante d'il y a un an alors que le maire Pierre Bourque, nouvellement élu, promettait de réussir là où la précédente administration avait échoué et, qui plus est, de signer une entente avant Noël 1995. Mme Eloyan affirme ne pas être dupe des discours d'ouverture des cols bleus. «Nous invitons donc le syndicat à admettre qu'il ne peut constamment faire semblant de tendre la main pour négocier, alors qu'en réalité cette main ne vise qu'une chose: les poches du contribuable montrealais», estime-t-elle.

Après avoir subi au printemps dernier une grève des heures supplémentaires comme celle que les cols bleus s'approprient à déclencher, après avoir essuyé un refus catégorique de Québec d'accéder au droit au lock-out pour contraindre le syndicat à accepter de nouvelles conditions de travail, après avoir participé au conseil de médiation qui vient d'accoucher d'une souris, selon Montréal, la Ville semble jouer son va-tout. «Les cols bleus n'ont jamais participé à l'assainissement des finances publiques. Il est temps qu'ils fassent un effort», conclut Noushig Eloyan.

Carcajou porte un grand coup

Au moins 22 arrestations parmi les Rock Machine

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'escouade policière Carcajou a frappé son plus grand coup, hier dans la région métropolitaine de Montréal, en procédant à l'arrestation d'au moins 22 individus cernés au groupe de motards criminalisés Rock Machine.

Quelque 225 policiers de l'escouade Carcajou ont procédé au cours de la journée d'hier à 25 perquisitions. Ils ont arrêté 22 personnes, soupçonnées d'être membres en règle ou sympathisants des Rock Machine, un groupe de motards criminalisés qui livre aux Hell's Angels une guerre meurtrière pour le contrôle du marché de la drogue à Montréal.

«C'est la plus importante opération de Carcajou jusqu'à maintenant», souligne l'agent Pierre Lemarbré, porte-parole du groupe Carcajou, qui croit que les policiers ont réussi hier à «déstabiliser» le groupe de motards. «On a marqué beaucoup de points», estime-t-il.

Au moment de mettre sous presse, l'intervention conjointe des agents de la Sûreté du Québec (SQ), du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) n'était pas encore terminée.

L'opération, dont le bilan définitif ne sera dévoilé qu'aujourd'hui, a été menée principalement dans des résidences privées. Les policiers de Carcajou étaient à la recherche d'éléments de preuve concernant des événements très violents survenus au cours des derniers mois. Ils ont notamment saisi des déguisements, des armes à feu, des explosifs et une certaine quantité de stupéfiants.

Les suspects doivent comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Montréal. Des accusations de meurtre ou de complot pour meurtre pourraient être portées contre certains d'entre eux.

Les enquêtes de l'escouade Carcajou, mise sur pied pour combattre les activités criminelles des bandes de motards, se poursuivront au cours des prochaines semaines. L'agent Pierre Lemarbré promet que les motards vont «évoluer dans une saine insécurité». «Ils vont savoir qu'on est là. C'est la tolérance zéro», a-t-il tranché.

Aujourd'hui, en conférence de presse, les policiers expliqueront le mode de fonctionnement du groupe qui a fait l'objet des perquisitions et ils donneront des précisions sur les crimes «très violents» reprochés aux suspects.

JUSTICE Au Rwanda, aucune des quatre cours d'appel ne fonctionne

SUITE DE LA PAGE 1

adopté un ambitieux plan d'action en faveur de la justice, de l'Etat de droit, des droits de l'homme et du développement. C'est l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), dirigée par le Canadien Jean-Louis Roy, qui sera chargée de veiller à ce que les Etats membres de la Francophonie respectent leurs engagements.

Pendant trois jours, les ministres et leurs experts juridiques ont planché sur trois thèmes: une justice indépendante, accessible et efficace; une justice garante de l'Etat de droit; et une justice favorisant le développement. Ces objectifs sont intimement liés.

«La justice, l'Etat de droit et la démocratie sont devenus des valeurs fondamentales pour la Francophonie», dit M. Roy. Il n'est plus possible pour les Etats membres de les contourner. Lors des deux premières conférences des ministres de la Justice, en 1980 et en 1989, les délégués s'étaient contentés de formuler des vœux pieux. Les questions de droit et de justice étaient perçues comme des préoccupations de riches par rapport aux besoins économiques et sociaux des pays en développement. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les Etats membres sont conscients qu'il n'y a pas de développement sans Etat de droit et inversement.»

M. Roy estime que les contraintes économiques et les pressions des bailleurs de fonds occidentaux ont poussé les pays en développement à entamer un processus de modernisation de leur système judiciaire et légal. Il pense que ce processus est pris très au sérieux.

«Sur les 44 pays qui étaient représentés au Caire, 39

avaient délégué leur ministre de la Justice, dit-il. C'est une mesure éclatante de l'importance des enjeux pour ces pays.»

Un plan d'action

Pour bien montrer leur détermination, les ministres de la Justice ont adopté un plan d'action, étalé sur cinq ans (1996-2000), qui fixe des objectifs précis à atteindre. Ce plan d'action comporte trois grandes parties. La première est consacrée aux problèmes spécifiques de la justice pour lesquels la coopération francophone future va se développer selon quatre priorités: une indépendance plus rigoureuse de la magistrature, un accès plus égal des citoyens à la justice, une modernisation des systèmes judiciaires et une plus grande coopération entre les associations professionnelles.

La seconde partie du plan concerne l'Etat de droit et les droits de la personne. L'objectif est d'apporter un appui aux mécanismes et institutions qui garantissent le bon fonctionnement d'une vie démocratique et la protection des droits de la personne.

Enfin, la troisième partie est consacrée au développement économique. La contribution de la Francophonie devra permettre d'améliorer l'environnement juridique des économies des pays du Sud pour qu'il soit plus favorable à la compétitivité et à la restructuration de l'économie.

Obstacles insurmontables

Si le plan d'action est extrêmement ambitieux, il n'est pas évident qu'il pourra être mis en application. La plu-

part des ministres à la conférence du Caire ont souligné que l'accès à la justice et l'indépendance de la magistrature se heurtent à des obstacles quasi insurmontables.

Ainsi, si le Cameroun est un des rares pays d'Afrique à disposer d'un appareil judiciaire bien structuré, la plupart des autres souffrent d'une grave pénurie de personnel. Alors que dans les pays développés il y a en moyenne un juge pour 10 000 habitants, on en compte un pour 40 000 au Mali et un pour 80 000 au Burkina Faso. Aux îles Comores, en République centrafricaine, à Djibouti, au Tchad, à Madagascar et surtout au Rwanda, le système judiciaire est dans un état lamentable quant il n'est pas complètement réorganisé.

Le représentant rwandais a dressé un état terrifiant de la situation dans son pays. «Sur les 785 magistrats que comptait le pays avant avril 1994 [dont 47 juristes de formation], il n'en reste environ que 250, dont 18 juristes de formation, a-t-il dit. Aucune des quatre cours d'appel ne fonctionne.»

Pour sa part, le ministre congolais de la Justice, Joseph Ouabari, a souligné que l'accès rapide et égal à la justice pour tous les citoyens était freiné par l'éparpillement des populations sur de vastes territoires et le manque de tribunaux. Un pays comme le Tchad, par exemple, dispose d'une cour d'appel et de 50 juridictions de base pour un territoire légèrement plus petit que le Québec.

«Si un plaideur devait parcourir des milliers de kilomètres pour porter son litige devant une juridiction, la justice ne serait plus accessible», a-t-il dit à ses confrères. Il propose donc un programme de création

de nouveaux tribunaux, ce qui ne sera pas une tâche facile pour des pays en pleine crise économique.

En plus des problèmes liés au manque de personnel et à l'éloignement du justiciable, la justice africaine fait face à la fragilité politique, financière et intellectuelle de sa magistrature. La démocratisation des régimes ne s'est pas nécessairement accompagnée d'une plus grande indépendance des juges face au pouvoir politique. Cette indépendance est aussi sapée par des rémunérations inadéquates et une formation déficiente. Le plan d'action du Caire suggère toute une gamme de programmes pour assurer une justice indépendante et efficace.

Les ministres ont bien identifié les problèmes auxquels la justice en Afrique fait face. Certains pourraient cependant croire que les solutions qu'ils ont proposées — et qui seront sans aucun doute adoptées par le sommet des chefs d'Etat de la Francophonie à Cotonou, au Bénin, le mois prochain — seront impossibles à réaliser sans une aide financière importante.

Jean-Louis Roy ne le pense pas. Le secrétaire général de l'ACCT estime que le facteur monétaire ne peut pas être invoqué comme excuse pour justifier l'inaction.

«Dans ce plan d'action du Caire, il y a des solutions qui reposent principalement sur la coopération, la créativité et des programmes d'échange, dit-il. Voilà des instruments que les Etats membres de la Francophonie peuvent utiliser. A eux de relever le défi.»

L'auteur était l'invité de l'Agence de coopération culturelle et technique.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559